

Document de travail n°89

La compétitivité française en 2023

*Résorption partielle du déficit extérieur,
attractivité qui plafonne*

Ce document de travail a été réalisé
par Olivier REDOULÈS

Rexecode

COMITÉ DE DIRECTION

Denis FERRAND, directeur général
Michel DIDIER, conseiller spécial
Olivier REDOULÈS, directeur des études
Charles-Henri COLOMBIER, directeur de la conjoncture
Raphaël TROTIGNON, responsable du pôle énergie-climat

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pierre GADONNEIX : Président ; Jacques-Henri DAVID : Président d'Honneur
Vice-président : Michel CICUREL ; Trésorier : Antoine GENDRY
Administrateurs : Olivier COSTA de BEAUREGARD, Pierre-André de CHALENDAR, Christian DARGNAT, Michel DIDIER,
Xavier FONTANET, Olivier KLEIN, Fabienne LECORVAISIER, Hubert MONGON, Henri MOREL, Laurence PEYRAUT,
Garance PINEAU, Michel de ROSEN, Olivier SALLERON, Samuel TUAL, Natacha VALLA, Pierre VERGRIETE, Amaury de WARENGHIEN

Centre de Recherche pour l'Expansion de l'Economie et le Développement des Entreprises

Rexecode : association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Siret : 784 361 164 00030 - APE 9412Z
Siège social : 29 avenue Hoche - 75008 PARIS - Tél. (33) 01 53 89 20 89 - www.rexecode.fr - [www.twitter.com/Rexecode](https://twitter.com/Rexecode)

La compétitivité française en 2023

Résorption partielle du déficit extérieur, attractivité qui plafonne

Résumé et principales conclusions	5
Introduction	7
1. Un reflux partiel du déficit commercial en 2023, après le record de 2022	9
2. Les parts de marché de la France à l'exportation restent inférieures en 2023 à leur niveau de 2019.....	19
3. Les déterminants de la compétitivité de la France se dégradent pour l'industrie manufacturière	33
4. L'attractivité de la France comme lieu de production	43

La compétitivité française en 2023

*Résorption partielle du déficit extérieur,
attractivité qui plafonne*

La compétitivité française en 2023

Résorption partielle du déficit extérieur, attractivité qui plafonne

Résumé et principales conclusions

Sans retrouver les performances de 2019, l'année 2023 marque une amélioration des principaux indicateurs du commerce extérieur et de la compétitivité par rapport à 2022, compte tenu des données provisoires disponibles à date :

- Réduction du déficit des échanges de biens de 66 Md€, de 184 Md€ à 118 Md€ (données douanières CAF-FAB, y compris matériel militaire), principalement sous l'effet de la réduction du déficit énergétique de 46 Md€ ;
- Amélioration du taux de couverture des exportations sur les importations de 4 points pour l'ensemble des biens manufacturés hors énergie ;
- Redressement du solde biens et services en comptabilité nationale de près de 1,6 point de PIB, malgré la disparition de l'excédent record sur les services de transports obtenu en 2022 ;
- Hausse de la part de la France dans les exportations de la zone euro en biens de 0,4 point, et de 0,3 point sur l'ensemble des biens et services ;
- Hausse des exportations en volume plus rapide que celle du PIB (+1,5 % contre +0,9 %).

L'amélioration constatée en 2023 procède d'une normalisation partielle, après les perturbations exceptionnelles qui ont affecté les échanges extérieurs en 2022 : la crise énergétique qui a renchéri les importations de produits énergétiques tout en réduisant nos exportations d'électricité, les difficultés d'approvisionnement qui ont limité la production manufacturière notamment dans l'aéronautique et l'automobile, et la forte hausse des prix de transport maritime qui a conduit à un excédent exceptionnel des échanges de services de transports.

Malgré l'amélioration obtenue en 2023, la situation de compétitivité de la France ressort dégradée quand elle est comparée à la situation qui prévalait en 2019, juste avant la crise sanitaire :

- Le déficit sur les échanges en biens (données douanières CAF-FAB, y compris matériel militaire) s'est creusé de près de 45 Md€ entre 2019 et 2023, dont 26 Md€ pour le déficit énergétique et 20 Md€ pour les produits manufacturés hors énergie ;
- Le déficit des échanges de biens et services en comptabilité nationale s'est creusé de près de 1,2 point de PIB entre 2019 et 2023 ;
- La part de la France dans les exportations de la zone euro a diminué de 0,9 point pour les biens et services (-1 point pour les biens, -0,6 point pour les services) ;

- Le recours aux importations pour servir l'économie française s'est aussi accru, alors que les exportations en volume ont stagné entre 2019 et 2023.

La dégradation de la compétitivité française constatée entre 2019 et 2023 est cohérente avec la hausse des prix à l'exportation plus rapide que celle des autres pays européens et avec une compétitivité hors-prix jugée insuffisante par les acheteurs étrangers au regard des prix pratiqués. Elle se retrouve sur la plupart des catégories de produits et de pays de destination de nos exportations.

Au total, la France affiche en 2023 un déficit commercial très important en comparaison historique (si on exclut 2022). Ce déficit s'établit autour de 100 Md€ pour les seuls biens (en nomenclature FAB-FAB) et à 2,2 points de PIB pour l'ensemble biens et services (en comptabilité nationale). Une partie seulement du déficit et de sa dégradation peut être attribuée à l'énergie.

Le déficit sur les produits de l'industrie manufacturière hors énergie s'établit à près de 51 Md€ en 2023, soit 20 Md€ de plus qu'en 2019, il concerne une majorité de secteurs, et certains secteurs traditionnellement excédentaires (matériels de transports, produits pharmaceutiques), ont vu leur excédent fortement diminué entre 2019 et 2023.

La faiblesse de notre commerce extérieur sur les produits manufacturés reflète un manque structurel de compétitivité de notre base industrielle, ce qui soulève un véritable défi pour l'effort de réindustrialisation et la recherche d'une souveraineté industrielle. Les signaux positifs enregistrés sur l'attractivité ces dernières années (hausse du nombre de projets industriels, de l'emploi industriel, des investissements directs étrangers), semblent commencer à faiblir, alors même que la reformation du tissu industriel n'a pas véritablement débuté (on constate plutôt une stabilisation à un point bas).

Ce défi invite à réinterroger les facteurs qui pèsent sur le développement industriel du pays, au premier rang desquels les prélèvements obligatoires sur les entreprises. Malgré les mesures de baisse de ces dernières années (CICE puis transformation en allègements de cotisations, réduction du taux de l'IS, baisse des impôts de production), le total des prélèvements sur les entreprises en France reste le plus élevé des grands pays de la zone euro. Ce taux de prélèvement élevé se reflète également dans un coût du travail parmi les plus élevés de l'Union européenne, et en particulier significativement plus élevé que ceux de nos concurrents les plus proches que sont l'Espagne et l'Italie. A ces surcoûts de nature fiscale viennent s'ajouter le renchérissement des prix énergétiques, la montée des coûts des contraintes liées à la transition écologique (notamment dans le cadre de la loi AGEC) ainsi que la hausse des recettes d'enchères de quotas carbone (qui devraient s'élever à 2,1 Md€ en 2023, et augmenteraient encore avec la mise en œuvre du MACF).

Compte tenu du retard de compétitivité de la base industrielle française, nous recommandons, dix ans après le CICE, une nouvelle baisse massive des prélèvements nets sur les facteurs de production des entreprises : travail, capital, foncier et énergie. Cette baisse de prélèvements devrait prendre place dans un recentrage des finances publiques et de notre modèle social, du soutien à la consommation vers le soutien à la production et à l'innovation.

Introduction

Ce document de travail est le 17^e rapport annuel de Rexecode sur la compétitivité française. Il présente et analyse les résultats du commerce extérieur de la France comparés à ceux des principaux pays de la zone euro.

L'année 2022 avait amorcé une récupération des parts de marché à l'exportation perdues en 2020 et en 2021 par la France relativement à ses concurrents européens. Le dynamisme maintenu de l'investissement, dans un contexte de reprise post-pandémie, reflétait le rétablissement progressif de l'attractivité de la France sous l'effet des politiques de l'offre. En même temps, la France connaissait un déficit record des échanges extérieurs de biens, du fait notamment de la hausse des prix énergétiques.

En 2023, le redressement des parts de la France dans les exportations en biens et services de la zone euro se poursuit, mais celles-ci restent inférieures à leur niveau de 2019, notamment pour les biens, et de manière assez systématique entre secteurs et pays destinataires. A ce stade, le retour aux parts de marché de 2019 n'est pas acquis : les niveaux de 2023 s'inscrivent ainsi dans la trajectoire de baisse enclenchée au début des années 2000.

Le reflux du déficit des échanges extérieurs de produits énergétiques en 2023 contribue à réduire le déficit commercial après le record de 2022, mais ce dernier reste plus creusé qu'en 2019. D'une part, le déficit énergétique demeure plus important du fait de prix énergétiques durablement plus élevés. D'autre part, la dégradation générale du solde sur les produits manufacturés, en cohérence avec celle des parts de marché, semble traduire un affaiblissement assez général de la compétitivité.

Après plusieurs années de dynamisme, les indicateurs d'attractivité montrent de leur côté des signes de plafonnement en 2023, dans un contexte international et financier moins porteur.

Cette étude est découpée en quatre parties. La première partie analyse les résultats du commerce extérieur sur les biens, les services et l'ensemble biens et services. La deuxième partie fait le bilan de l'évolution des parts de marché à l'exportation de la France entre 2022 et 2023 et depuis 2019. La troisième partie se penche sur l'évolution des déterminants de la compétitivité, prix et hors prix, sectoriels et géographiques. En quatrième partie, l'étude aborde la question de l'attractivité de la France comme territoire d'investissement, notamment pour le secteur industriel.

1. Un reflux partiel du déficit commercial en 2023, après le record de 2022

En 2023, la France enregistre de nouveau un déficit important de ses échanges extérieurs en biens et services, après le déficit record de 2022. Celui-ci reflétait notamment une situation de crise énergétique à l'échelle européenne, avec l'envolée des prix du gaz, et nationale, avec les difficultés rencontrées dans la production d'énergie électrique. En outre, la production de certains produits restait très perturbée en 2022 par des difficultés d'approvisionnement, induisant un décalage entre importations et exportations. Ces facteurs de déficit se sont en partie résorbés en 2023, conduisant à une amélioration du résultat du commerce extérieur par rapport à 2022, même si celui-ci demeure nettement plus dégradé qu'en 2019.

a. Le solde des échanges extérieurs en biens atteint en 2023 un déficit de 100 Md€ soit environ 3,6 points de PIB, en amélioration par rapport à 2022

Le déficit de la balance commerciale mesuré par les données douanières (données dites FAB-FAB, c'est-à-dire hors coûts liés à l'acheminement, voir encadré méthodologique) se réduit de 63 Md€ en 2023, après son record de 2022. Il atteint 100 Md€ en 2023, soit 3,6 points de PIB, après 163 Md€ en 2022 (6,2 points de PIB en 2022). Par rapport à 2019, le déficit commercial se creuse en 2023 de 41 Md€ supplémentaires, soit 1,5 point de PIB.

b. La réduction du déficit commercial en biens entre 2022 et 2023 résulte majoritairement des échanges de produits énergétiques

Il est possible d'analyser plus en détail l'évolution du solde commercial par catégories et sous-catégories de biens, en utilisant les données douanières dites CAF-FAB, qui incluent les coûts d'acheminement (voir encadré méthodologique).

Le déficit pour l'ensemble des biens mesuré en données CAF-FAB est plus élevé que celui calculé avec les données FAB-FAB car les montants d'importations incorporent notamment les coûts liés à leur acheminement, ce qui n'est pas le cas des données d'exportations (voir encadré méthodologique). En incluant les échanges de matériel militaire, il s'établit à 118 Md€ en 2023 contre 184 Md€ en 2022, soit une réduction de 66 Md€ sur un an.

Les soldes des échanges de biens par grandes catégories (données CAF-FAB)

En Md€	Solde 2019	Solde 2022	Solde 2023	Variation 2023-2022	Variation 2023-2019
Produits agricoles	2	5	1	-4	-1
Produits énergétiques	-45	-118	-72	46	-26
Produits manufacturés (hors énergie, y.c. matériel militaire)	-31	-74	-51	23	-20
Autres	1	2	2	0	2
Ensemble yc matériel militaire	-74	-184	-118	66	-45

Sources : Douanes, données CAF-FAB

Lecture : le solde des échanges de biens (exportations – importations) de la France, en convention CAF-FAB, s'élevait à -73 Md€ en 2019 et à -118 Md€ en 2023 ; il a connu une variation de -45 Md€ entre 2019 et 2023.

Le déficit sur les échanges extérieurs de produits énergétiques atteint 72 Md€ en 2023, en baisse de 46 Md€ par rapport à 2022 (il s'élevait alors à 118 Md€). Il demeure plus élevé de 26 Md€ qu'en 2019. Les échanges de produits énergétiques contribuent pour 60 % au déficit total sur les biens en 2023 et ont contribué dans une proportion comparable à la dégradation de celui-ci entre 2019 et 2023.

En 2023, les échanges d'hydrocarbures naturels expliquent les trois quarts du déficit énergétique, le quart restant résultant des échanges de produits pétroliers raffinés et de coke. Le solde des échanges d'électricité est redevenu excédentaire en 2023, après le déficit enregistré en 2022 en lien avec les difficultés de production électrique : l'excédent obtenu sur l'électricité en 2023 est supérieur à son niveau de 2019, à 4 Md€. Malgré sa nette réduction en 2023, le déficit sur les échanges d'énergie resterait supérieur à celui de 2019 de 26 Md€ soit près d'un point de PIB.

Les soldes des échanges de produits énergétiques (CAF-FAB)

En Md€	Solde 2019	Solde 2022	Solde 2023	Variation 2023-2022	Variation 2023-2019
B05Z - Houille	-1	-3	-2	1	0
B06Z - Hydrocarbures naturels	-31	-81	-55	25	-25
D35A - Électricité	2	-7	4	11	2
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	-15	-27	-19	9	-3
Total produits énergétiques	-45	-118	-72	46	-26

Sources : Douanes.

Lecture : le solde des échanges de produits énergétiques (exportations – importations) de la France, en convention CAF-FAB, s'élevait à -45 Md€ en 2019 et à -72 Md€ en 2023 ; il a connu une variation de -26 Md€ entre 2019 et 2023.

Pour les biens manufacturés, y compris le matériel militaire, mais hors produits énergétiques, le solde des échanges extérieurs passe d'un déficit de 74 Md€ en 2022 à un déficit de 51 Md€ en 2023. Cette nette amélioration se retrouve dans la quasi-totalité des secteurs, à l'exception notable des « produits pharmaceutiques » dont l'excédent historique a disparu en 2023¹. Les améliorations les plus fortes ont eu lieu dans les secteurs « textiles, habillement, cuir et chaussures » (+5 Md€) et « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (8 Md€).

Les soldes des échanges de biens manufacturés y compris matériel militaire et hors produits énergétiques (CAF-FAB)

En Md€	Solde 2019	Solde 2022	Solde 2023	Variation 2023-2022	Variation 2023-2019
Matériel militaire	5	4	4	0	-1
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	6	6	6	0	0
Textiles, habillement, cuir et chaussures	-12	-11	-6	5	7
Bois, papier et carton	-5	-8	-7	1	-2
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	15	12	20	8	5
Produits pharmaceutiques	6	3	0	-3	-6
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	-7	-11	-10	1	-3
Produits métallurgiques et produits métalliques	-9	-16	-14	2	-5
Produits informatiques, électroniques et optiques	-16	-22	-20	2	-3
Équipements électriques et ménagers	-8	-11	-10	1	-2
Machines industrielles et agricoles, machines diverses	-8	-11	-10	2	-1
Matériels de transports	15	5	6	1	-9
Produits manufacturés divers	-11	-14	-11	3	0
Ensemble produits manufacturés hors énergie	-31	-74	-51	23	-20

Source : Douanes

Lecture : le solde des échanges de produits manufacturés hors énergie (exportations – importations) de la France, en convention CAF-FAB, s'élevait à -31 Md€ en 2019 et à -51 Md€ en 2023 ; il a connu une variation de -20 Md€ entre 2019 et 2023.

Par rapport à 2019, le déficit sur les échanges de produits manufacturés hors énergie se creuserait de 20 Md€ (soit près de $\frac{3}{4}$ de point de PIB). Près de la moitié de cette dégradation concerne les « matériels de transports » (-9 Md€), viennent ensuite les « produits pharmaceutiques » (-6 Md€) et les « produits métallurgiques et produits métalliques » (-5 Md€). En sens opposé, viennent les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (5 Md€), dont l'excédent

¹ *Enjeux macroéconomiques de la régulation économique du médicament*, Rexecode, document de travail n° 86, juillet 2023.

atteindrait 20 Md€ en 2023, et les « textiles, habillement, cuir et chaussures » (+7 Md€), dont le solde reste néanmoins déficitaire en 2023.

Les soldes des échanges de matériels de transports (CAF-FAB)

En Md€	Solde 2019	Solde 2022	Solde 2023	Variation 2023-2022	Variation 2023-2019
C29A - Produits de la construction automobile	-12,1	-16	-19	-3	-6
C29B - Équipements pour automobiles	-3,8	-5	-5	-1	-2
C30A - Navires et bateaux	2	3	1	-2	0
C30B - Matériel ferroviaire roulant	0	0	0	0	0
C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale	31	25	31	6	0
C30E - Cycles et motocycles	-2	-3	-3	0	0
Total	15	5	6	1	-9

Source : Douanes

Lecture : le solde des échanges de matériels de transports (exportations – importations) de la France, en convention CAF-FAB, s'élevait à 15 Md€ en 2019 et à 6 Md€ en 2023 ; il a connu une variation de -9 Md€ entre 2019 et 2023.

Au sein des « matériels de transports », la dégradation du solde commercial entre 2019 et 2023 (-9 Md€) concerne principalement l'automobile (-8 Md€), dont le déficit global s'est creusé de -16 Md€ en 2019 à -24 Md€ en 2023 (soit une dégradation équivalente à 0,9 point de PIB). Le déficit sur l'automobile, qui s'était déjà fortement creusé entre 2019 et 2022, s'est encore accentué en 2023 (-3 Md€). Par ailleurs, à 31 Md€ en 2023, l'excédent sur la construction aéronautique et spatiale, qui s'est fortement redressé par rapport à 2022 (+6 M€), retrouve son niveau de 2019.

Calculé comme le ratio entre les exportations et les importations, le taux de couverture permet de neutraliser les effets liés aux hausses de prix concomitantes à l'exportation et à l'importation et de comparer les situations de produits représentant des montants d'échanges très différents. Entre 2022 et 2023, l'analyse des taux de couverture confirme une amélioration globale de l'équilibre entre exportations et importations de biens manufacturés, conformément à l'analyse ci-dessus conduite sur les soldes. Le taux de couverture pour l'ensemble des produits manufacturés hors énergie est ainsi revenu quasiment à son niveau de 2019 (92 % en 2023 contre 94 % en 2019). Les évolutions sont très hétérogènes entre secteurs, avec une nette dégradation du taux de couverture pour les « matériels de transports », les « produits pharmaceutiques » et le « matériel militaire », et une nette amélioration pour les « textiles, habillement, cuir et chaussures ». Le « matériel militaire » affiche le taux de couverture le plus élevé, devant les « produits chimiques, parfums et cosmétiques », les « produits des industries agro-alimentaires », les « matériels de transports » et les « produits pharmaceutiques ». Ce dernier est juste

au-dessus de l'équilibre (101 %) après la forte dégradation subie depuis 2019 (il se situait à 123 %).

Les taux de couverture des échanges de biens manufacturés par catégories (CAF-FAB)

En Md€	Taux 2019	Taux 2021	Taux 2022	Variation 2022-2021	Variation 2022-2019
Matériel militaire	290	216	225	9	-65
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	114	110	110	0	-4
Textiles, habillement, cuir et chaussures	70	78	88	10	18
Bois, papier et carton	63	60	59	-1	-4
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	133	118	134	16	1
Produits pharmaceutiques	123	109	101	-8	-21
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	73	69	70	2	-3
Produits métallurgiques et produits métalliques	78	72	73	1	-5
Produits informatiques, électroniques et optiques	66	63	65	2	-2
Équipements électriques et ménagers	73	70	74	4	1
Machines industrielles et agricoles, machines diverses	82	79	83	4	1
Matériels de transports	114	105	105	0	-9
Produits manufacturés divers	63	61	68	7	4
Ensemble produits manufacturés hors énergie	94	87	92	4	-2

Lecture : le taux de couverture des échanges de produits manufacturés hors énergie (exportations / importations) de la France s'élevait à 94 % en 2019 et à 87 % en 2023 ; il a connu une variation de -2 points entre 2019 et 2023.

Au total, le déséquilibre du ratio de couverture global (89 %), qui se retrouve dans une majorité de secteurs industriels, est le reflet d'un déséquilibre généralisé de notre commerce extérieur en biens, au-delà de la contribution importante des échanges énergétiques à celui-ci.

c. L'excédent de services de transports a reflué, après l'excédent exceptionnel de 2022

En 2023, l'excédent de la balance des services atteindrait 31 Md€ selon l'estimation qui peut se déduire des données provisoires de la Banque de France. Il a nettement diminué par rapport au record de 2022 (52 Md€), mais reste très supérieur à son niveau de 2019 (26 Md€). Le niveau exceptionnel de 2022 procédait pour l'essentiel de l'inscription à un niveau très élevé des taux de fret maritime durant la première partie de l'année, effet prix bénéfique aux exportations de services de fret maritime assurés par une compagnie enre-

gistrée en France. Le reflux des prix de transport maritime se retrouve dans la forte baisse du solde des échanges de services de « transports » entre 2022 et 2023 : leur solde est redevenu déficitaire en 2023, comme il l'était en 2019.

Par rapport à 2019, la structure du solde des échanges de services a évolué : les soldes des services de « transports », de « voyages », de « services financiers » et d'« entretien réparation » se sont améliorés, à l'opposé des « commissions de propriété intellectuelle », des « télécommunications, informatique et information » et des « autres services aux entreprises ». Les premiers postes excédentaires de services sont les « voyages » (18 Md€) et les « services financiers » (12 Md€), les principaux postes déficitaires étant les « transports » (-3 Md€) et les « télécommunications, informatique et information » (-7 Md€).

Les soldes des échanges de services par catégories

En Md€	Solde 2019	Solde 2022	Solde 2023	Variation 2023-2022	Variation 2023-2019
Transports	-4,7	21,6	-3,1	-24,7	1,6
Voyages	11,6	17,5	18,1	0,7	6,5
Services financiers	7,0	10,4	12,0	1,6	5,0
Autres services aux entreprises	9,5	6,3	3,8	-2,5	-5,7
Entretien et réparation	1,5	4,0	5,6	1,7	4,1
Services de fabrication	0,3	1,2	0,6	-0,6	0,3
Commissions de propriété intellectuelle	2,7	0,7	1,1	0,4	-1,6
Services publics	0,4	1,0	0,9	-0,1	0,5
Autres services personnels culturels ou de loisirs	0,3	0,0	0,0	-0,1	-0,3
Construction	0,5	-1,2	-1,2	0,1	-1,6
Assurances et retraites	0,8	-3,2	0,1	3,3	-0,6
Télécommunications, informatique et information	-4,1	-6,1	-7,3	-1,2	-3,2
Ensemble services	25,6	52,0	30,6	-21,4	5,0

Source : Banque de France

Lecture : le solde des échanges de services (exportations – importations) de la France s'élevait à 25,6 Md€ en 2019 et à 30,6 Md€ en 2023 ; il a connu une variation de +5 Md€ entre 2019 et 2023.

d. Le déficit des échanges en biens et services atteindrait 1,8 point de PIB en 2023 selon les données provisoires de la balance des paiements

La Banque de France évalue le solde global des échanges de biens et services, dans le cadre des statistiques de la balance des paiements. Elle évalue un solde de biens en s'appuyant sur les paiements, et non sur les mouvements physiques de marchandises, ce qui peut se traduire par des écarts avec les données douanières. Le déficit de la balance commerciale en biens mesuré avec les données de la Banque de France passerait de 47 Md€ en 2019 à près de 82 Md€ en 2023, soit une dégradation de 35 Md€ par rapport à 2019, à comparer à une dégradation de 41 Md€ selon les données douanières FAB-FAB.

Pour l'ensemble des biens et des services, le déficit extérieur français, d'après les statistiques mensuelles de la balance des paiements de la Banque de France, se réduit de 34 Md€ en 2023 par rapport à 2022. Il s'établit à 51 Md€ 2023 soit 1,8 point de PIB. Le déficit des échanges de biens et services ressort supérieur de 30 Md€ à son niveau de 2019, quand il atteignait 21 Md€ soit 0,9 % du PIB.

Les soldes des échanges extérieurs en biens et services

En Md€	2019	2022	2023	Variation 2023-2022	Variation 2023-2019
Données douanières FAB-FAB					
Solde des échanges de biens	-58,6	-162,7	-99,6	63,0	-41,1
Données de balance des paiements (Banque de France)					
Solde des échanges de biens	-47,0	-137,3	-81,7	55,6	-34,7
Solde des échanges de services	25,6	52,0	30,6	-21,4	5,0
Solde échanges de biens et services	-21,4	-85,3	-51,1	34,2	-29,7
En % du PIB et en points de PIB					
Données douanières FAB-FAB					
Solde des échanges de biens	-2,3	-6,2	-3,6	2,6	-1,2
Données de balance des paiements (Banque de France)					
Solde des échanges de biens	-1,9	-5,2	-2,9	2,3	-1,0
Solde des échanges de services	1,0	2,0	1,1	-0,9	0,0
Solde échanges de biens et services	-0,9	-3,2	-1,8	1,4	-0,9

Source : Douanes, Banque de France

Lecture : le solde des échanges de biens et services (exportations – importations) de la France, en données de balance des paiements, s'élevait à -21,4 Md€ en 2019 (soit -0,9 % du PIB) et à -51,1 Md€ en 2023 (soit -1,8 % du PIB) ; il a connu une variation de -38 Md€ entre 2019 et 2023 (soit -0,9 point de PIB).

La France connaît un déficit de ses échanges de biens et services avec l'étranger depuis 2006. Celui-ci s'établit en moyenne de 2010 à 2019 à 1 % du PIB. A 1,8 % du PIB en 2023, le déficit des biens et services reste élevé, même s'il est en retrait du record de 2022 (-3,2 % du PIB).

e. Par rapport à 2019, le creusement du déficit résulterait de la hausse des volumes d'importations quand les volumes d'exportations ont stagné

Les comptes nationaux présentent la mesure la plus complète du solde des échanges extérieurs de biens et services. Celle-ci est cohérente avec l'équilibre des emplois et des ressources de l'économie, comparable entre pays et disponible sur longue période. En comptabilité nationale, le déficit des échanges de biens et services en comptabilité nationale atteindrait 2,2 points de PIB en 2023, contre 3,9 points de PIB en 2022 et 1 point de PIB en 2019.

Variation des échanges de biens et services de la France en volume et en valeur et évolution du solde en comptabilité nationale

	Niveau 2023	Evolution 2023/2022		Variation 2023-2019	
		volume	valeur	volume	valeur
Exportations	32,7 % PIB	1,5 %	0,3 %	0,0 %	18,9 %
Importations	35,3 % PIB	-0,3 %	-3,6 %	3,4 %	23,1 %
Solde et variation du solde	-2,2 % PIB	1,6 point		-1,2 point	
Variation des termes de l'échange		+2,3 %		-0,2 %	

Source : Insee – comptes nationaux

Lecture : en comptabilité nationale, les exportations françaises de biens et services ont augmenté en volume de 1,5 % entre 2022 et 2023 et en valeur de 0,3 % ; entre 2019 et 2023, elles stagné en volume mais augmenté en valeur de 18,9 %.

Les comptes nationaux permettent de distinguer, dans la dégradation du déficit entre 2019 et 2023, la contribution des variations des volumes d'exportations et d'importations de biens et services, de celle des effets des variations des prix. Entre 2019 et 2023, le volume d'exportations de biens et services de la France a stagné, alors même que son montant en euros courants a augmenté de près de 19 %. A l'opposé, les volumes d'importations ont crû entre 2019 et 2023, bien que moins fortement que leurs montants en valeur. Les prix moyens d'importations et d'exportations ont évolué dans les mêmes proportions, si bien que les termes de l'échange qui en font le rapport sont inchangés entre 2019 et 2023. Ainsi, la dégradation du solde commercial entre 2019 et 2023 résulte principalement de l'évolution plus marquée des volumes d'importations que d'exportations.

f. En 2023, la France est le seul grand pays de la zone euro en situation de déficit des échanges de biens et de services, comme en 2019

La France se distinguait de ses voisins déjà en 2019 par un solde déficitaire sur les échanges de biens et services (-1 point de PIB), alors que la zone euro dans son ensemble enregistrait un excédent de l'ordre de 3,5 % du PIB. Les données disponibles pour les trois premiers trimestres de l'année 2023 suggèrent que la France serait le seul grand pays de la zone euro en situation de déficit de ses échanges de biens et services. Celui-ci serait autour de -2,2 % du PIB en France, alors que la zone euro dans son ensemble enregistrerait un excédent de 3,9 % du PIB en moyenne sur l'ensemble de l'année. Entre les deux années 2019 et 2023, le solde des échanges de biens de la France se dégraderait davantage que pour la moyenne de la zone euro (-1,2 point contre -0,5 point pour l'ensemble de la zone euro) alors que le solde des échanges de services a connu une amélioration moindre que la moyenne de la zone euro (autour de +0,2 point, contre 0,8 point pour la moyenne de la zone euro).

Variation du solde des échanges de biens et services entre 2019 et 2023
(en % du PIB et en points de PIB)

	France	Allemagne	Espagne	Italie	Zone euro
Solde biens et services 2019 (en %)	-1,0	6,0	2,9	3,4	3,5
Solde biens et services 2023 (en %)	-2,2	4,2	3,6	1,3	3,9
Variation 2023-2019 (en points)	-1,2	-1,8	0,6	-2,1	0,3
- dont biens (en points)	-1,2	-0,8	-0,5	-1,3	-0,5
- dont services (en points)	0,0	-1,0	1,1	-0,8	0,8

Source : Eurostat – comptes nationaux

Note : pour 2023, le solde est calculé sur les quatre trimestres de l'année pour la France et sur les trois premiers trimestres pour les autres pays.

Lecture : le solde des biens et services en comptabilité nationale était de -1 % pour la France en 2019 et de -2,2 % en 2023 ; la variation entre ces deux dates, soit -1,2 point, se décompose en -1,2 point pour les biens et +0,0 point pour les services.

*

* *

Les échanges extérieurs en 2023 marquent une forme de normalisation, avec la résorption des effets de certains facteurs exceptionnels qui avaient joué en 2022, aux premiers rangs desquels la crise énergétique et les difficultés d'approvisionnement. Le déficit énergétique se réduirait de 46 Md€ entre 2022 et 2023, en incluant le retour à l'excédent des échanges d'électricité. En sens opposé, l'excédent sur les services de transports disparaîtrait. Au total, le déficit sur les échanges de biens se réduit de 66 Md€ entre 2022 et 2023 (données douanières), et le déficit des échanges de biens et services se réduirait de près de 34 Md€ (données de balance des paiements).

Le point d'atterrissage du commerce extérieur en 2023 reste cependant dégradé par comparaison à la situation qui prévalait avant la crise sanitaire, en 2019. Le déficit sur les biens serait plus important de près de 45 Md€, dont 26 Md€ pour l'énergie. Le solde des échanges de biens et services serait diminué de près de 1,2 point de PIB en comptabilité nationale. En 2023, les volumes d'exportations de la France seraient au même niveau qu'en 2019. En parallèle, les volumes d'importations ont augmenté nettement. Ce creusement du déséquilibre de notre commerce extérieur résultant des évolutions des volumes d'exportations et d'importations renvoie à une perte de compétitivité, dans une dynamique d'échanges internationaux pourtant porteuse.

Les différentes sources statistiques sur les échanges extérieurs de biens et services

Les échanges de biens sont mesurés principalement à partir des données des Douanes sur les échanges de marchandises et des enquêtes de la Banque de France sur le négoce international.

Les données des Douanes sont publiées généralement CAF-FAB, c'est-à-dire que les importations incluent le coût des assurances et du fret (CAF), tandis que les exportations sont mesurées à leur valeur au passage de la frontière (FAB, pour « franco à bord »).

Selon les normes internationales de la balance des paiements, dont les statistiques sont publiées en France par la Banque de France, les échanges de biens doivent être enregistrés en FAB-FAB. Pour ce faire, les coûts d'assurance et les frais d'acheminement jusqu'à la frontière française sont soustraits de la valeur des importations et reclassés dans les services correspondants (services d'assurance et de pension, services de transport). De plus, des corrections et ajustements sont apportés afin que les échanges de biens retracent les seuls flux correspondant à des transactions portant sur des biens produits et conduisant à un changement de propriété économique. Enfin, le soutage et l'avitaillement sont ajoutés pour former la ligne « marchandises générales ».

Le solde des échanges de biens est également appelé solde commercial.

La Banque de France publie en outre les données des échanges de services, qui constituent la deuxième grande composante de la balance des paiements courants. Ils incluent notamment les transports et les voyages.

Enfin, les échanges de biens et de services sont également une composante de l'équilibre des emplois et des ressources de biens et services dans les comptes nationaux.

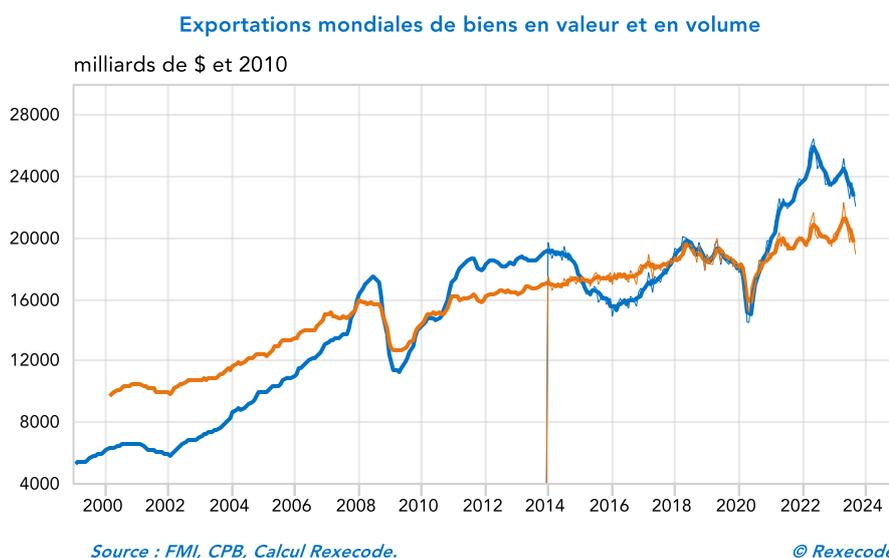
2. Les parts de marché de la France à l'exportation restent inférieures en 2023 à leur niveau de 2019

La compétitivité d'un pays désigne sa capacité à maintenir durablement sa position dans la concurrence internationale tant sur les marchés extérieurs que sur le marché intérieur, sans éroder le pouvoir d'achat du revenu de ses agents (ménages et entreprises). S'agissant des marchés extérieurs, l'indicateur classique de compétitivité est la part de marché à l'exportation comme indicateur de la position dans la concurrence internationale.

a. La part de la France dans les exportations mondiales se redresse par rapport à 2023, mais reste en retrait par rapport à 2019

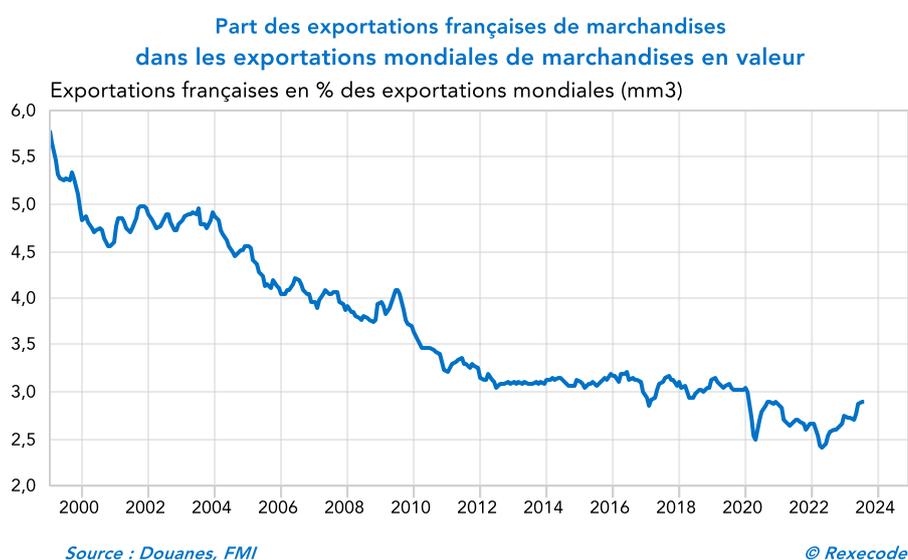
Entre 2022 et 2023, le commerce mondial en biens, mesuré par le Centraal Planbureau néerlandais, a reflué, plus nettement en valeur (-6 %) qu'en volume (-2 %) : ce reflux reflète la baisse des prix des produits échangés, notamment énergétiques et de matières premières, ainsi qu'une baisse de la production industrielle dans plusieurs économies avancées en Europe et en Asie. Le commerce mondial en biens en 2023 s'inscrit en baisse par rapport aux niveaux records de 2022, qui résultaient de la combinaison de volumes échangés importants dans le contexte de la reprise post-pandémie, et de fortes hausses des prix, notamment des matières premières.

En 2023, le commerce mondial en biens dépasserait son niveau de 2019 de 24 % en valeur et de 6 % en volume.



La part de la France dans les exportations mondiales de biens en valeur, qui avait atteint un point bas de 2,5 % en 2022, s'est redressée en 2023. Entre 2022 et 2023, les exportations françaises ont augmenté plus fortement que le commerce mondial (environ +1,2 % en volume soit un écart de +3 points de croissance et +1,4 % en valeur soit un écart de +7 points).

Entre 2019 et 2023 cependant, la part de la France dans les exportations mondiales de biens a diminué. Les exportations de la France en biens entre 2019 et 2023 ont progressé moins fortement que le commerce mondial en valeur (+17 % par rapport à leur niveau de 2019, soit un écart de 7 points de taux de croissance avec le commerce mondial) alors qu'elles ont diminué en volume (-4 %, soit un écart de 10 points de taux de croissance).

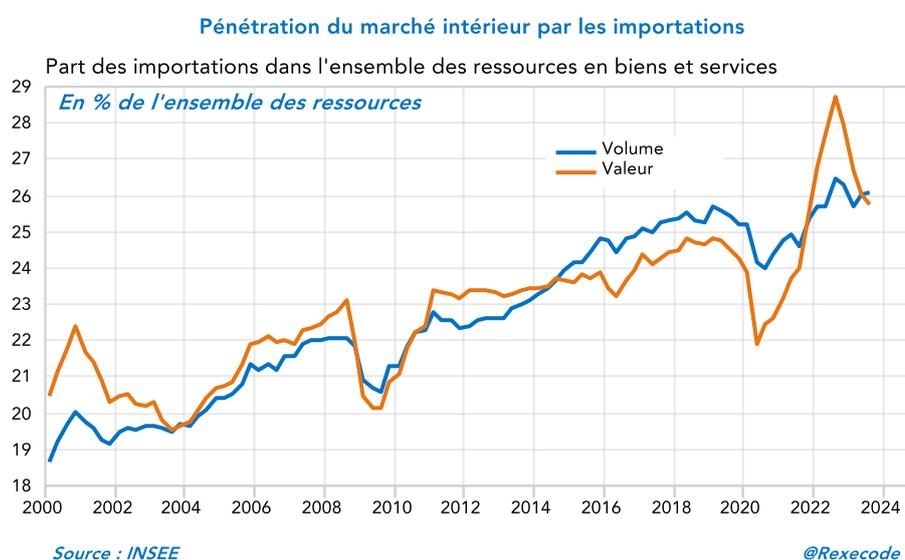


La part des exportations françaises dans les exportations mondiales de marchandises a donc diminué entre 2019 et 2023, en valeur comme en volume. Cette baisse marque une rupture, après la période de relative stabilité qui s'était installée après 2012.

L'évolution de la part de la France dans les exportations mondiales est affectée par celle des échanges commerciaux des économies émergentes (Asie notamment) et des pays producteurs de matières premières, qui procèdent de facteurs tels de la dynamique du commerce interrégional en Asie, sans lien direct avec la compétitivité française ; pour appréhender celle-ci, il est donc pertinent de concentrer l'analyse sur la part de marché de la France dans les exportations des pays de la zone euro (voir infra).

b. Le recours aux importations pour servir la demande intérieure se réduit après le record de 2022, mais reste supérieur à son niveau de 2019

En miroir de la compétitivité à l'exportation, la compétitivité sur le marché intérieur traduit la capacité des producteurs locaux de biens et services à préserver leurs parts de marché sur le territoire national par rapport à la concurrence des producteurs étrangers. Une manière d'apprécier la compétitivité sur le marché intérieur consiste à mesurer le taux de pénétration du marché intérieur. Celui-ci est le rapport des importations de biens et services à la somme du PIB et des importations de biens et services. C'est la part des importations dans le total des ressources en biens et services du pays.



Le taux de pénétration en valeur du marché intérieur français ainsi défini suit une tendance haussière depuis le début des années 2000, tendance rendue irrégulière par les fluctuations conjoncturelles ainsi que par les variations des prix des matières premières, notamment énergétiques. Après avoir chuté en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, ce taux avait fortement augmenté en 2021 et encore davantage en 2022 jusqu'à atteindre un niveau record, sous l'effet notamment de la hausse des prix énergétiques. Il s'est replié en 2023, tout en restant supérieur à son niveau de 2019.

Le même indicateur calculé en volume, c'est-à-dire corrigé des effets de l'évolution des prix, est quasiment stable entre 2022 et 2023, et s'inscrit en légère hausse par rapport à 2019, dans la continuité de la tendance des deux dernières décennies.

c. La part de la France dans les exportations de biens et services de la zone euro se stabilise en 2023 près d'un point en dessous de son niveau de 2019

L'examen de la part de la France dans les exportations de la zone euro se justifie pour au moins deux raisons. D'une part, cet indicateur se limite à comparer la France à des pays de développement largement comparable, et sa lecture n'est pas perturbée par les effets du rattrapage des économies émergentes et de la croissance des échanges entre ces économies, notamment les échanges interrégionaux en Asie. D'autre part, il porte sur des économies partageant la même monnaie et dont les différences d'évolutions de parts de marché à l'export ne s'expliquent pas par des évolutions différenciées du taux de change.

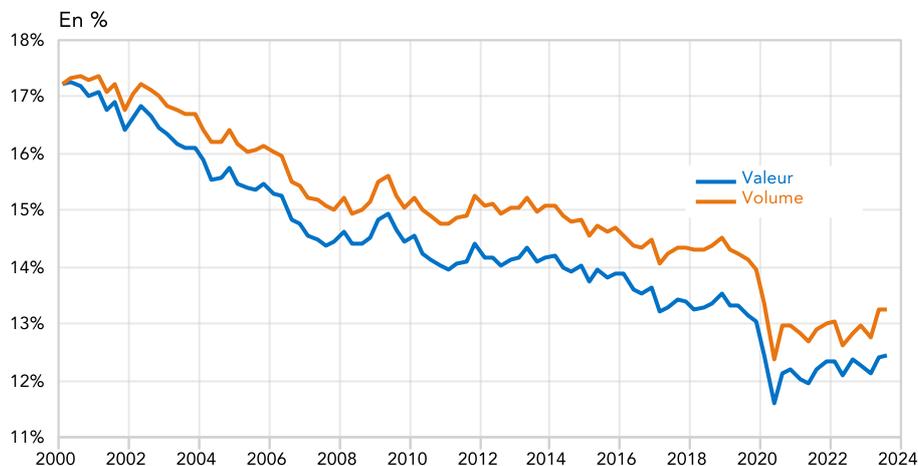
Un léger redressement de la part de la France dans les exportations de la zone euro pour les biens et services en 2023

La part des exportations françaises de biens et services en valeur dans les exportations totales de la zone euro s'est élevée à 12,3 % en 2023, un niveau légèrement supérieur à celui de 2022 (+0,1 point) mais en net recul par rapport à celui observé en 2019 (-0,9 point).

Malgré cette très légère hausse en 2023, la part de la France dans les exportations de biens et services en valeur de la zone euro, qui s'était stabilisée entre 2017 et 2019, s'inscrit dans sa tendance baissière en place depuis le début des années 2000. La diminution de ce ratio depuis le début des années 2000, quand il dépassait 17 %, constitue un fait majeur pour l'économie française. Si la part des exportations françaises s'était stabilisée à son niveau de 2000, les exportations de biens et services seraient supérieures de 370 Md€ en 2023.

Il est utile de compléter l'analyse par les évolutions « en volume ». On rappelle ici que les volumes ne se mesurent pas en montants mais en indices. Si on part d'une année de base, l'année 2000 dans cette étude, on peut appliquer les indices de variation des volumes aux exportations françaises et à celles des pays concurrents, tels qu'ils résultent des comptes nationaux. On construit ainsi un indicateur des parts de marché à l'exportation en volume. Celui-ci accuse une baisse de même ampleur que la part de marché à l'exportation en valeur par rapport à la situation de 2019 (-1,0 point).

Part de la France dans les exportations de biens et services de la zone euro



Source : Eurostat, comptes nationaux

© Rexecode

L'Allemagne et la France ont perdu du terrain dans les exportations de la zone euro depuis 2019

Sur les trois premiers trimestres de l'année 2023, pour lesquels les données de comptabilité nationale sont disponibles, l'Allemagne représente 26,2 % des exportations de biens et services de la zone euro, la France se situe en deuxième place (12,3 %), suivie par les Pays-Bas (11,9 %). Comme en 2022, l'Allemagne a vu sa part diminuer en 2023 (-0,2 point) quand celles des autres pays ont augmenté. Par rapport à 2019, la France et l'Allemagne ont perdu 0,9 et 2 points de parts dans les exportations de la zone euro, respectivement, au bénéfice de pays du reste de la zone euro (dont notamment l'Irlande qui a gagné 1,5 point).

Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de biens et services de l'ensemble des pays de la zone euro

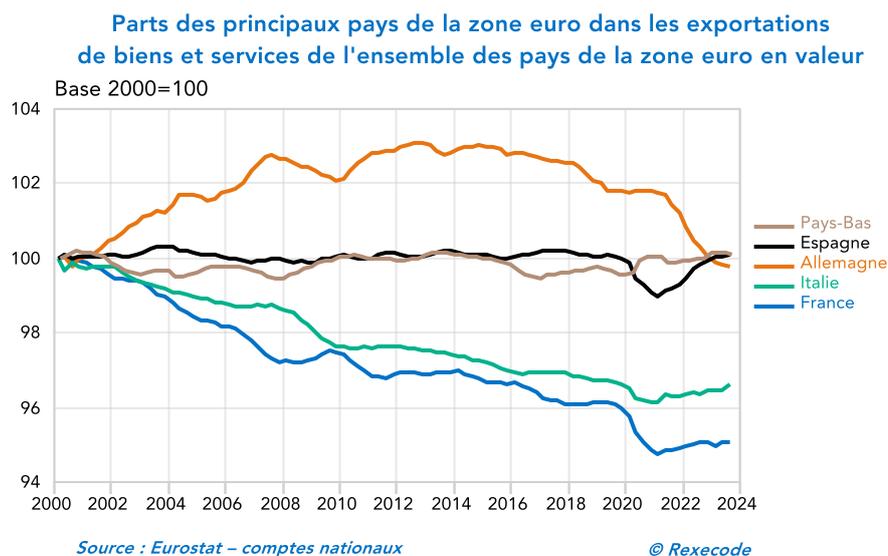
	Part des exportations en 2023 (en %)	Variation 2023-2022 (en points)	Variation 2023-2019 (en points)
Allemagne	26,2	-0,2	-2,0
Espagne	7,5	0,6	-0,1
France	12,3	0,1	-0,9
Italie	9,8	0,1	-0,2
Pays-Bas	11,9	0,2	0,6

Source : Eurostat – comptes nationaux

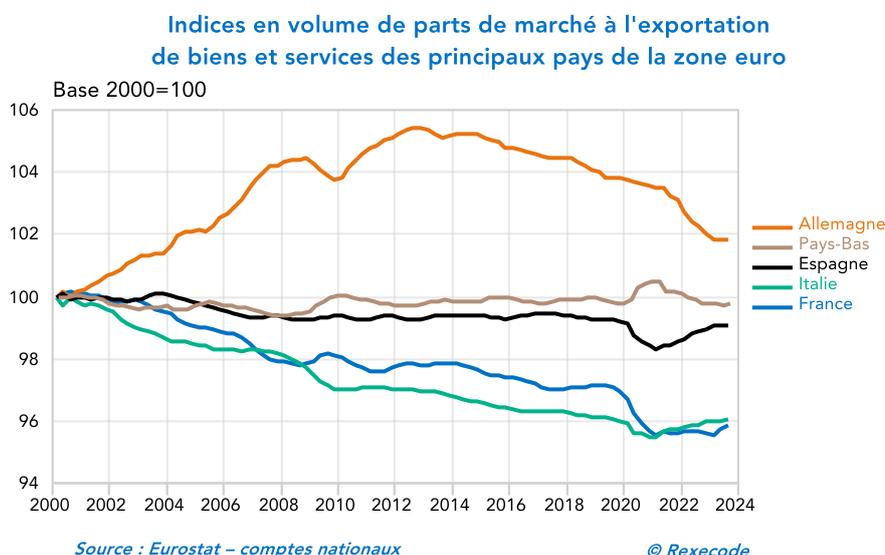
Note : pour 2023, la part de marché est calculée sur les 3 premiers trimestres.

Lecture : en 2023, la part de l'Allemagne dans les exportations de biens et services de l'ensemble des pays de la zone euro s'élève à 26,2 % ; cette part a diminué de 0,2 point entre 2022 et 2023, et de 2 points entre 2019 et 2023.

Sur plus longue période, la trajectoire des parts de la France dans les exportations de la zone euro est la plus défavorable des grandes économies de la zone euro. Seule l'Italie a connu une évolution comparable sur les vingt dernières années. L'Allemagne connaît depuis 2015 une baisse marquée de sa part dans les exportations européennes. En 2023, celles-ci repassent en dessous du niveau qu'elles avaient au début des années 2000.



Comme pour la France, il est possible de compléter l'analyse par des indices « en volume » de parts de marché à l'exportation, en appliquant à partir de l'année 2000 les variations relatives en volume des exportations de chaque pays, rapportées à celles des exportations totales de la zone euro. Les positions relatives mesurées en volume à partir des évolutions constatées depuis 2000 diffèrent quelque peu de celles mesurées en valeur : les positions de l'Allemagne et de la France sont un peu plus favorables, celles de l'Italie et de l'Espagne un peu plus dégradées.



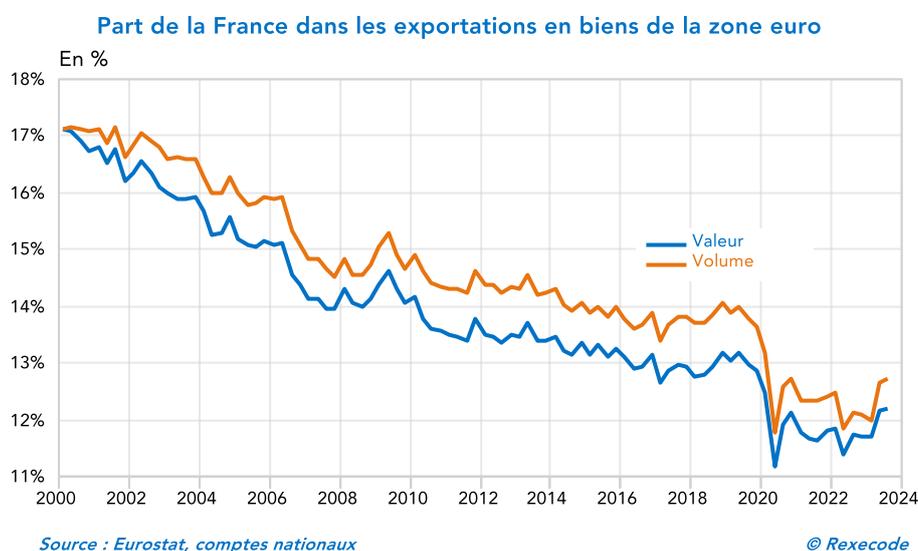
d. La part de la France dans les exportations de biens de la zone euro remonte en 2023 par rapport à 2022, mais reste en retrait par rapport à 2019

La crise sanitaire s'est accompagnée d'une perte brutale de la part de la France à l'exportation en biens, qui n'a été que partiellement rattrapée depuis

En 2023, la part de la France dans les exportations de biens de la zone euro se redresse (12,1 %, soit +0,4 point par rapport à 2022). Néanmoins, elle reste en net recul par rapport à 2019 : -1,0 point entre 2019 et 2023. D'après les données de comptabilité nationale, les exportations françaises de biens en volume ont également diminué relativement à l'ensemble de la zone euro entre 2019 et 2023 (-1,3 %).

La part des exportations françaises de biens en valeur dans le total des exportations de biens de la zone euro a diminué de 13,1 % en 2019 à 11,9 % en 2020, puis encore en 2021 à 11,7 %. Elle s'est stabilisée en 2022 ; 2023 marque donc une amorce de redressement, qui reste à confirmer.

Alors qu'elle amorçait un redressement en 2018, au moment du déploiement des politiques de l'offre, la part de la France dans les exportations de biens des pays de la zone euro a connu au moment de la crise sanitaire une forte baisse, et se situe à un niveau nettement plus bas qu'en 2019.



Le montant total des exportations de biens de la zone euro (y compris échanges intra-zone euro) étant de 5 300 milliards d'euros, ce recul de 1,0 point entre 2019 et 2023 de la part de la France dans les exportations de biens de la zone euro représente environ 53 Md€. Autrement dit, si la part de la France dans les exportations des pays de la zone euro était restée à son niveau antérieur à la pandémie de Covid, les exportations françaises de biens seraient en 2023 plus élevées de 53 Md€.

En proportion, la part de la France dans les exportations de biens de la zone euro a diminué davantage que celle de l'Allemagne depuis 2019

Sur les trois premiers trimestres de l'année 2023, pour lesquels les données de comptabilité nationale sont disponibles, l'Allemagne représente 29,7 % des exportations de biens de la zone euro, la France se situe en troisième place (12,1 %), désormais derrière les Pays-Bas (12,7 %). Une réallocation des parts nationales dans les exportations européennes s'est opérée entre 2019 et 2023 entre l'Allemagne et la France, et les autres pays. Par rapport à 2019, la France et l'Allemagne ont perdu 2,1 et 1,0 point de parts respectivement, au bénéfice notamment des Pays-Bas, de l'Espagne et des pays du reste de la zone euro (dont notamment l'Irlande qui a gagné 1,1 point).

Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de biens de l'ensemble des pays de la zone euro

	Part des exportations en 2023 (en %)	Variation 2023-2022 (en points)	Variation 2023-2019 (en points)
Allemagne	29,7	0,4	-2,1
Espagne	7,3	-0,1	0,2
France	12,1	0,4	-1,0
Italie	11,4	0,3	0,3
Pays-Bas	12,7	-0,3	0,9

Source : Eurostat – comptes nationaux.

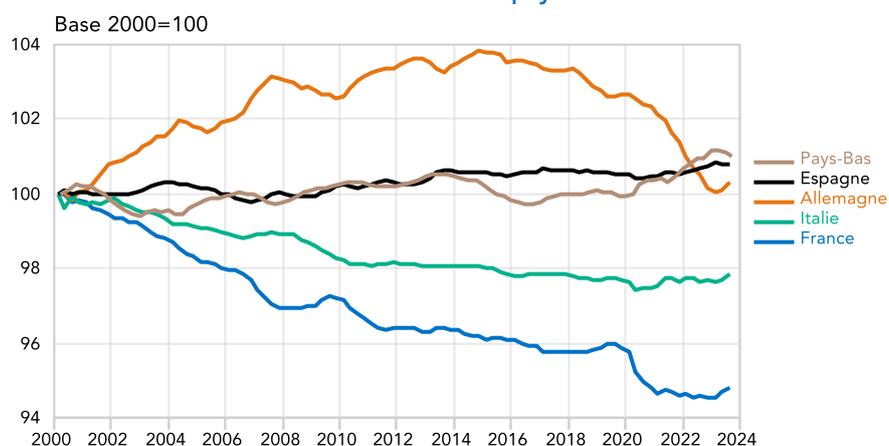
Note : pour 2023, la part de marché est calculée sur les 3 premiers trimestres.

Lecture : en 2023, la part de l'Allemagne dans les exportations de biens de l'ensemble des pays de la zone euro s'élève à 29,7 % ; cette part a augmenté de 0,4 point en 2023, et diminué de 2,1 points entre 2019 et 2023.

L'évolution des parts nationales dans les exportations européennes de biens sur plus longue période fait ressortir le recul marqué de la France (-5,5 points sur deux décennies) et, dans une moindre mesure, de l'Italie (-2 points). En valeur, les gains de parts de marché opérés par l'Allemagne entre 2000 et 2015 ont été totalement effacés depuis 2015.

La perte de parts de marché à l'exportation de biens de la France, concentrée sur l'année 2020, est singulière : l'Allemagne a connu une perte plus tardive, au moment de la crise énergétique en 2022, alors que les autres grands pays de la zone euro ont plutôt réalisé des gains de parts de marché.

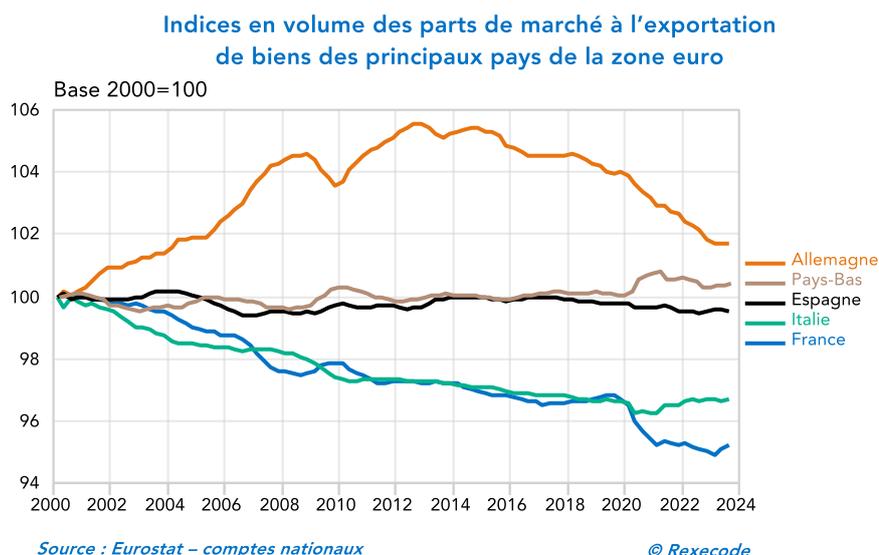
Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de biens de l'ensemble des pays de la zone euro



Source : Eurostat – comptes nationaux

© Rexecode

Les indices en volume de parts à l'exportation en biens indiquent des évolutions sur longue période un peu plus favorables pour l'Allemagne et un peu moins favorables pour l'Italie. En écart à l'année de base (2000), ce sont cependant les exportations françaises qui ont connu la baisse la plus marquée de leur part dans les exportations en biens en volume de la zone euro.



e. La part de la France dans les exportations de services de la zone euro se replie en 2023, après le rebond de 2022

En 2023, la part des exportations françaises de services dans celles de la zone euro a reculé (-0,8 point, à 13 %). Après une baisse marquée en 2020 (-1,1 point), la part de la France dans les exportations de services de la zone euro s'était redressée en 2021 (+0,6 point), puis 2022 (+0,7 point), quand elle retrouvait son niveau de 2019. Avec son recul en 2023, elle se situe désormais 0,6 point en dessous de son niveau de 2019.

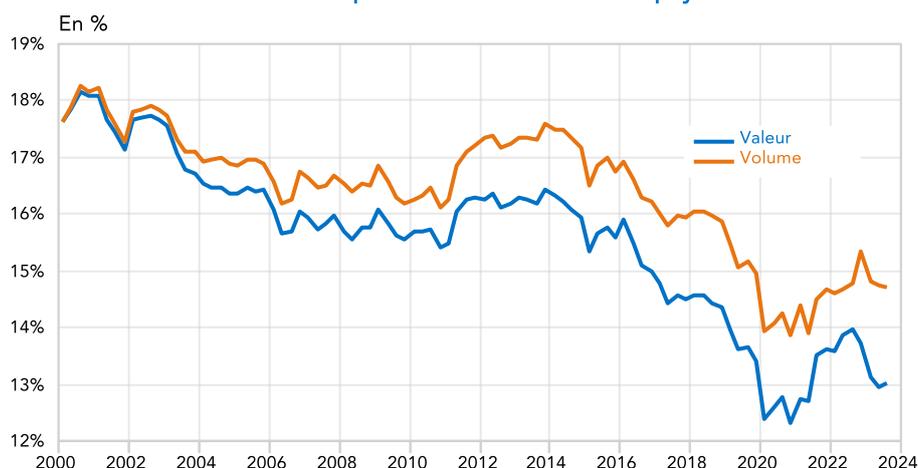
Cette baisse entre 2019 et 2023 sur trois ans marque une continuité de la trajectoire d'avant 2019. Contrairement aux échanges de biens, la part des exportations françaises de services dans celles de la zone euro n' amorçait pas de stabilisation avant la crise sanitaire : elle a diminué presque continûment de 2013 à 2019, passant de 16,4 % à 14,3 % dans l'intervalle.

Le recul de la part de marché à l'exportation en services en 2022 et 2023 s'explique par la disparition de l'effet prix sur les services de transports qui avait exceptionnellement soutenu les exportations françaises de services en 2022.

En volume, elle a diminué de 0,4 point entre 2019 et 2023, ce qui marque une quasi-stabilisation après la tendance baissière des années précédentes.

De fait, en valeur comme en volume, la tendance baissière de la part de la France dans les exportations de services de la zone euro semble s'être interrompue après 2020, mais cette stabilisation procède de la succession d'évolutions des différents postes d'échanges de services (transports en 2022, voyages en 2023).

Part de la France dans les exportations en services des pays de la zone euro



Source : Eurostat, comptes nationaux

© Rexecode

La part de la France dans les exportations de services de la zone euro suit une trajectoire intermédiaire entre celles de l'Espagne et de l'Italie

Sur les trois premiers trimestres de l'année 2023, pour lesquels les données de comptabilité nationale sont disponibles, l'Allemagne représente 17,9 % des exportations de services de la zone euro, la France se situe en troisième place (13,0 %), derrière l'Irlande (16,6 %) mais devant les Pays-Bas (9,8 %) et l'Espagne (8,1 %). L'année 2023 a vu un recul de la part de l'Allemagne (-1,2 point) et de l'Irlande (-1,3 point) et un net redressement de celles de l'Espagne, avec la reprise de l'activité touristique. Par rapport à 2019, la plupart des grands pays de la zone euro ont perdu des parts de marché à l'exportation de services, au bénéfice des autres pays de la zone euro, et notamment de l'Irlande qui a gagné 2,6 points.

Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de services de l'ensemble des pays de la zone euro

	Part des exportations en 2023 (en %)	Variation 2023-2022 (en points)	Variation 2023-2019 (en points)
Allemagne	17,9	-1,2	-1,3
Espagne	8,1	0,6	-0,1
France	13,0	-0,8	-0,6
Italie	6,0	0,2	-0,4
Pays-Bas	9,8	0,2	-0,8

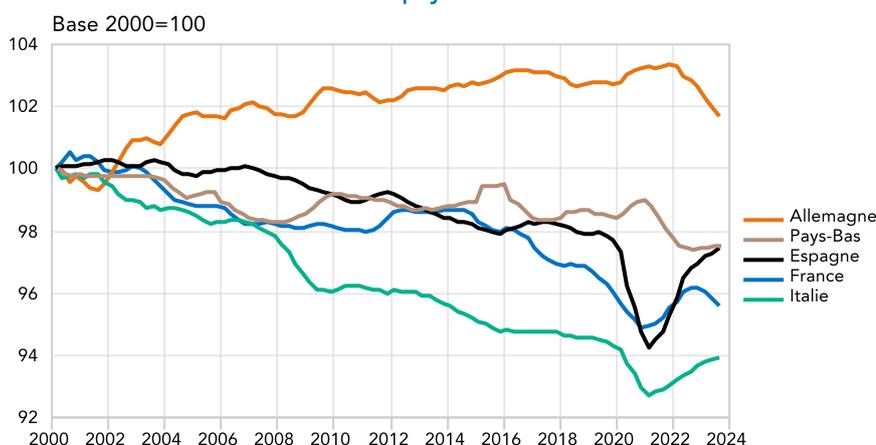
Source : Eurostat – comptabilité nationale.

Note : pour 2023, la part de marché est calculée sur les 3 premiers trimestres.

Lecture : en 2023, la part de l'Allemagne dans les exportations de services de l'ensemble des pays de la zone euro s'élève à 17,9 % ; cette part a diminué de 1,2 point entre 2022 et 2023, et de 1,3 point entre 2019 et 2023.

Sur plus longue période, la trajectoire de la part de la France dans les exportations de services de la zone euro est comparable à celles d'autres pays comme les Pays-Bas, l'Espagne ou l'Italie, avec une baisse graduelle depuis le début des années 2000. L'Allemagne a un positionnement atypique avec des gains de part de marché assez nets sur longue période, même s'ils se sont réduits depuis deux ans. A l'autre extrémité du spectre, l'Italie connaît la perte la plus importante. L'interprétation des évolutions des parts de marché à l'exportation de services est néanmoins perturbée par la forte progression de l'Irlande qui a gagné 12 points entre 2000 et 2022.

Parts des principaux pays de la zone euro dans les exportations de services de l'ensemble des pays de la zone euro en valeur

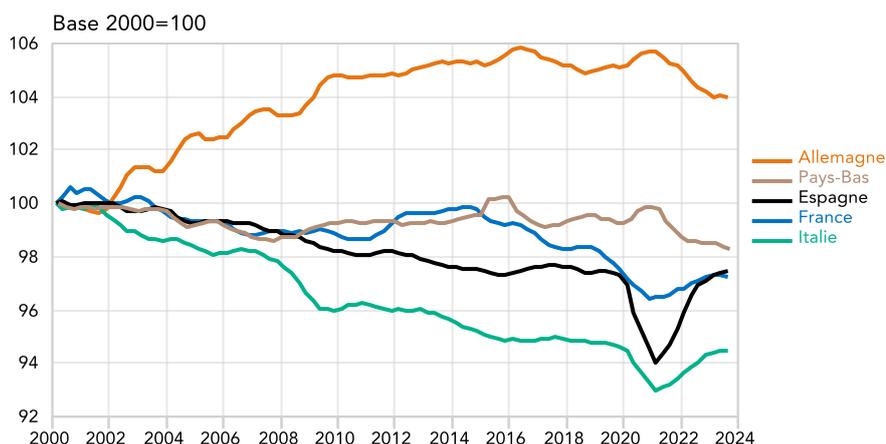


Source : Eurostat – comptes nationaux

© Rexecode

Les indices de part de marché à l'exportation de services en volume fournissent un message proche des parts de marché en valeur.

Indices en volume de parts de marché dans les exportations de services de l'ensemble de la zone euro



Source : Eurostat – comptes nationaux

© Rexecode

*

* *

En résumé, l'année 2023 est marquée par une hausse de la part de la France dans les exportations de la zone euro pour les biens relativement à l'année précédente, alors qu'elle baisse pour les services. Sur l'ensemble des biens et services, la part de la France dans les exportations de la zone euro se redresse légèrement, en valeur comme en volume (voir le tableau récapitulatif ci-dessous).

Par rapport à 2019 toutefois, la part de la France dans les exportations de la zone euro en biens et services recule d'environ 0,9 point en valeur et 1,0 point en volume, ce qui marque un retour à la tendance baissière de longue période qui s'était interrompue entre 2017 et 2019. La baisse depuis 2019 porte principalement sur les biens (-1,3 point) même si elle touche aussi les services (-0,4 point).

Au total, dans un environnement d'échanges mondiaux en hausse entre 2019 et 2023, la France a perdu des parts de marché à l'exportation tout en accroissant le recours aux importations pour servir sa demande domestique. Cette situation de perte de compétitivité se retrouve dans la dégradation de son solde commercial.

**Récapitulatif des évolutions des parts de marché de la France
dans les exportations de la zone euro**

	Part en 2023 (en %)	Variation 2023-2022 (en points)		Variation 2023-2019 (en points)	
	Valeur	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Biens	12,1	+0,4	+0,4	-1,0	-1,3
Services	13,0	-0,8	-0,1	-0,6	-0,4
Biens et services	12,3	+0,1	+0,3	-0,9	-1,0

Source : Eurostat – comptabilité nationale

Note : pour 2023, les parts de marché à l'exportation sont calculées sur les trois premiers trimestres.

3. Les déterminants de la compétitivité de la France se dégradent pour l'industrie manufacturière

La compétitivité, mesurée en parts de marché à l'exportation, résulte des choix des acheteurs entre les biens et les services produits en France et ceux qui sont produits dans les pays étrangers. Face à une forte concurrence, les entreprises peuvent choisir de comprimer leurs prix de vente et ainsi améliorer leur compétitivité prix, ou bien d'investir et d'innover pour monter en gamme, pour gagner en compétitivité hors-prix. L'évolution agrégée du commerce extérieur dépend aussi de sa structure sectorielle et géographique.

a. La compétitivité-prix se dégrade en 2023 par rapport à 2022 et à 2019

Les données d'enquête sur les prix de production de l'industrie manufacturière à destination des marchés extérieurs indiquent une progression des prix français à l'exportation un peu supérieure à la moyenne de la zone euro. Par rapport à 2022, les prix français (+2,1 %) progressent au même rythme qu'en Allemagne (+2,0 %) et qu'en Italie (+1,9 %), mais plus vite que la moyenne de la zone euro (+1,1 %). Ces évolutions font suite aux fortes hausses opérées entre 2021 et 2022 (+13,1 % pour la France et +13,8 % pour la zone euro) dans un contexte de propagation du choc inflationniste de 2021-2022.

Par rapport à 2019, la France enregistre une hausse des prix manufacturiers à l'exportation supérieure à celle de la moyenne zone euro (+19,8 % contre +18,5 %), de l'Allemagne (+18,6 %) et de l'Italie (+19,1 %). Certains pays connaissent des hausses supérieures (Pays-Bas : +29,2 % entre 2019 et 2023). Dans un contexte de forte déformation des prix relatifs avec notamment la hausse des prix de l'énergie, ces différences procèdent toutefois probablement en grande partie d'effets de structure des exportations de chaque économie selon que leurs exportations incorporent dans des proportions différentes des secteurs dont les prix sont plus ou moins dépendants de l'évolution des prix de l'énergie.

Evolution des prix à la production dans l'industrie manufacturière pour les marchés extérieurs (en %)

	2023-2022	2022-2021	2023-2019
Zone euro	1,1	13,8	18,5
Allemagne	2,0	12,0	18,6
Espagne	1,6	12,9	20,9
France	2,1	13,1	19,8
Italie	1,9	11,9	19,1
Pays-Bas	-2,8	25,6	29,2

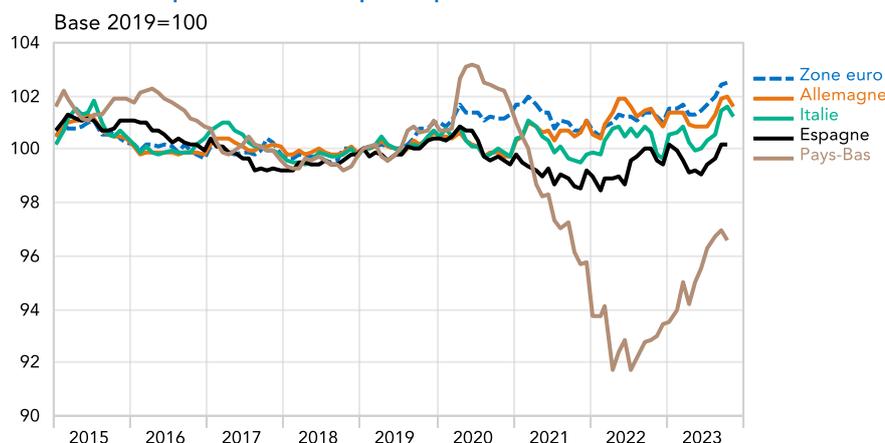
Source : Eurostat – enquêtes des prix à la production

Note : pour 2023, les niveaux de prix sont mesurés comme l'acquis sur les 11 premiers mois.

Lecture : les prix à la production pour les marchés extérieurs dans l'industrie manufacturière ont augmenté en Allemagne de 2 % entre 2022 et 2023 et de 12 % entre 2021 et 2022 ; entre 2019 et 2023 la hausse est de 18,6 %.

Lorsque l'on rapporte les prix à la production pour les marchés extérieurs de la France aux prix des autres pays européens, pour le secteur de l'industrie manufacturière, une dérive semble néanmoins prendre forme par rapport à la période précédant la crise sanitaire. Cet écart de prix relatif, qui situe les prix français au-dessus de ceux des pays voisins, se creuse progressivement depuis le début de l'année 2022 et atteint près de 2 points à l'automne 2023. On observe notamment des gains relatifs de compétitivité-prix de l'Allemagne et dans une moindre mesure de l'Italie par rapport à la France. L'Espagne et les Pays-Bas avaient vu leur prix à l'exportation augmenter plus rapidement que la France en 2021 et début 2022, mais cet écart avec la France est en voie de se résorber pour les Pays-Bas et s'est complètement résorbé pour l'Espagne.

Prix à l'export relatifs de la France par rapport à ses principaux partenaires européens pour le secteur manufacturier



Source : Eurostat – prix à la production pour les marchés extérieurs

© Rexecode

Note : chaque courbe figure le ratio entre les prix français à la production pour les marchés extérieurs et les prix du pays en question, avec une base 100 en janvier 2019. Ainsi quand la courbe descend, les prix français diminuent par rapport aux prix du pays correspondant.

Entre 2019 et 2023, la France connaît une hausse des termes de l'échange sur le commerce de biens manufacturés. L'indice des prix de production sur les marchés extérieurs de l'industrie manufacturière a ainsi augmenté en France de 19,8 % entre 2019 et les trois premiers trimestres de 2023 alors que l'indice des prix des importations de biens manufacturés a progressé de 17,9 % sur la même période. Il en résulte une hausse des termes de l'échange de 1,4 % sur la période entière. Cette amélioration depuis 2019 s'est faite en deux temps : une phase initiale de dégradation en 2021 (-1,7 %) et 2022 (-0,4 %) sous l'effet du choc d'inflation importée, puis un redressement marqué en 2023, avec la diffusion dans les prix à l'exportation des hausses de prix importés et domestiques.

Evolution des termes de l'échanges pour l'industrie manufacturière

En %	2023-2022	2022-2021	2023-2019
Zone euro	2,5	-0,9	0,1
Allemagne	3,7	-3,0	-0,5
Espagne	1,1	-1,3	2,4
France	2,6	-0,4	1,4
Italie	2,7	0,6	3,8
Pays-Bas	1,3	6,2	8,3

Source : Eurostat – prix à la production pour les marchés extérieurs et prix d'importations

Note : l'évolution des termes de l'échange est calculée comme la variation du ratio prix à l'exportation sur prix à l'importation ; pour 2023, les niveaux de prix sont mesurés comme l'acquis sur les 11 premiers mois.

Lecture : en France, les termes de l'échanges pour les échanges de produits de l'industrie manufacturière ont progressé de 2,6 % entre 2022 et 2023, et de 1,4 % entre 2019 et 2023.

Plusieurs pays connaissent également une hausse de leurs termes de l'échange, plus marquée qu'en France, notamment l'Italie (+3,8 % entre 2019 et 2023), l'Espagne (+2,4 %) et les Pays-Bas (+8,3 %). L'Allemagne se singularise par une baisse des termes de l'échange (-0,5 % entre 2019 et 2023).

*

* *

L'évolution relative des prix à l'exportation de la France entre 2019 et 2023 et de ses termes de l'échange sur la période, concomitante à la baisse de ses parts à l'exportation en biens sur cette période (qui a eu lieu tant en valeur qu'en volume, voir *supra*), est la marque d'une perte de compétitivité prix.

En revanche, entre 2022 et 2023, la hausse de la part de la France dans les exportations de la zone euro en biens, alors même que ses prix relatifs ont augmenté, peut résulter d'une amélioration de sa compétitivité autres que celui des prix ou bien d'effets sectoriels ou géographiques.

b. La compétitivité hors-prix est perfectible

La compétitivité hors-prix traduit la capacité d'une économie à augmenter ses parts de marché sans diminuer les prix relativement aux économies concurrentes, autrement dit, à proposer des produits suffisamment attractifs pour que les acheteurs paient un prix supérieur.

L'objet de l'« enquête compétitivité » menée par Rexecode (la dernière édition portant sur l'année 2022) est d'apprécier l'évolution des facteurs de l'attractivité des produits de plusieurs pays pour les acheteurs internationaux. Cette enquête consiste à interroger près de 500 importateurs européens sur leur appréciation des produits fournis par les entreprises de différents pays (pour le détail des résultats des dernières enquêtes, voir les bilans de la compétitivité française publiés par Rexecode en 2022 et 2023). C'est la seule enquête à notre connaissance permettant d'appréhender l'évolution des facteurs prix et « hors-prix » de la compétitivité.

La « qualité » des produits est un facteur important, mais ce n'est pas le seul. Le design, les délais de livraison, les services associés à la vente, le contenu en innovation, la variété des fournisseurs sont autant de caractéristiques qui contribuent au choix des acheteurs.

Les enquêtes de compétitivité hors prix indiquent, édition après édition, que les produits français sont jugés comme étant plutôt de bonne qualité mais aussi comme trop chers par rapport à cette qualité, ce qui renvoie à la question de la compétitivité prix.

Les deux dernières enquêtes (2021 sur les biens d'investissement et 2022 sur les biens de consommation) illustrent bien la différence de positionnement par rapport à des pays comme l'Allemagne. L'Allemagne apparaît mieux classée que la France sur la grande majorité des caractéristiques hors-prix, à quelques exceptions près comme l'ergonomie-design (pour l'habillement et accessoires, l'équipement du logement et les produits pharmaceutiques et d'hygiène beauté), la notoriété (pour l'habillement et accessoires et les produits agro-alimentaires), la qualité et la variété des fournisseurs pour les produits agro-alimentaires, etc. Elle est en revanche plus mal classée pour les prix, sauf pour les biens intermédiaires, les biens d'équipement du logement et les produits agro-alimentaires. En dépit de ces mauvaises appréciations sur le critère prix, les produits allemands sont jugés d'un meilleur rapport qualité-prix que les produits français (sauf pour les produits pharmaceutiques et de l'hygiène-beauté).

c. L'analyse géographique et sectorielle signale une dégradation généralisée de la compétitivité entre 2019 et 2023

En complément des paramètres de compétitivité prix ou hors prix, l'évolution de la structure des échanges, sur le plan géographique comme sectoriel, peut apporter des éléments d'explication au recul de la part de la France dans les exportations des pays de la zone euro entre 2019 et 2023.

Les données d'exportations et d'importations réunies par Eurostat à partir des données douanières nationales permettent d'opérer une analyse de l'évolution des parts de la France dans les exportations de la zone euro, pour les biens, par pays de destination et par catégorie de produits.

Entre 2019 et 2023, la France perd du terrain dans la majorité de ses principaux débouchés à l'exportation

L'analyse de l'évolution du positionnement de la France relativement aux autres exportateurs européens dans ses principaux marchés à l'exportation peut s'apprécier en comparant la part de la France dans les exportations de la zone euro vers chaque pays destinataire entre 2019 et 2023.

Nous présentons ci-dessous les évolutions du positionnement de la France entre 2019 et 2023 pour les vingt premiers pays destinataires des exportations françaises en biens en 2019. Le positionnement de la France s'est dégradé dans quinze des vingt pays de cette liste. Le caractère assez général de cette dégradation suggère que le recul de la part de la France dans les exportations de la zone euro ne peut pas être seulement attribué à la structure géographique de ses échanges.

Dans la plupart des cas, le recul de la part de la France traduit une hausse des exportations françaises moins forte que celles de l'ensemble des pays de la zone euro. C'est notamment le cas pour le marché allemand, premier destinataire des exportations de la France. La part des exportations françaises dans les exportations de la zone euro à destination de l'Allemagne a diminué de 2 points entre 2019 et 2023. Ce recul traduit une hausse des exportations françaises vers l'Allemagne (+14,3 %), moitié moindre que pour l'ensemble des pays de la zone euro (+32,4 %).

La France connaît une baisse de ses exportations entre 2019 et 2023 vers les Etats-Unis (qui est la deuxième destination des exportations françaises), le Japon, le Portugal, Hong-Kong, le Qatar et la Russie. Vers ces pays, la France a vu sa part dans les exportations de la zone euro diminuer, ce qui s'est combiné pour certains d'entre eux (Hong Kong, Qatar et Russie) à une baisse des exportations de l'ensemble des pays de la zone euro à destination de ces pays entre 2019 et 2023.

Analyse géographique de l'évolution des exportations en biens de la France, en valeur, par pays de destination, et de la part de la France dans celles de la zone euro entre 2019 et 2023

	Part dans les exportations françaises en 2023 (%)	Evolution de la part de la France dans les exportations de la zone euro (points)	Evolution des exportations de la France (%)	Evolution des exportations de la zone euro (%)
Monde		-0,9	17,6	26,8
Vingt premières destinations des exportations françaises en 2019				
Allemagne	14	-2,0	14,3	32,4
Etats-Unis	8,3	-2,8	-0,4	29,1
Italie	7,5	0,9	42,0	35,6
Espagne	7,4	-1,9	18,5	29,2
Belgique	6,9	-0,3	37,7	39,7
Royaume-Uni	6,8	0,2	4,8	2,8
Chine	4,1	0,7	20,2	13,1
Suisse	3,5	-1,2	16,1	28,4
Pays-Bas	3,5	-0,5	27,9	34,9
Pologne	2,0	-0,2	39,4	43,0
Singapour	1,7	0,1	8,2	7,9
Japon	1,5	-2,4	-15,6	1,8
Portugal	1,4	-3,9	-5,8	32,2
Turquie	1,2	2,2	97,3	63,5
Hong Kong	1,1	-1,3	-11,9	-6,6
Qatar	1,1	-33,3	-71,9	-27,9
Inde	1,1	-1,5	10,7	21,5
Russie	1,1	-1,6	-64,1	-55,0
Suède	1,1	-0,7	16,8	28,5
Corée du sud	1,0	-1,6	14,4	30,0

Source : Eurostat – commerce international en biens

Note : la liste de pays correspond aux vingt premières destinations d'exportations françaises en 2019, représentant 75 % des exportations en biens de la France et 65 % de celles de l'ensemble des pays de la zone euro.

Lecture : entre 2019 et 2023, la part de la France dans les exportations en biens de l'ensemble des pays de la zone euro vers l'Allemagne a diminué de 2 points. Sur la même période, les exportations en biens de la France vers l'Allemagne, en valeur, ont augmenté de 14,3 % et celles de l'ensemble de la zone euro vers l'Allemagne de 32,4 %.

La comparaison des évolutions des parts de la France et de ses principaux concurrents en zone euro, dans les exportations de l'ensemble des pays de la zone euro, par marché de destination pour la même liste de marchés que précédemment, met en lumière une forme de réallocation des marchés. D'une part, la France et l'Allemagne, en cumulé, perdent du terrain dans quasiment tous les marchés. D'autre part, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas et la Belgique, gagnent individuellement du terrain dans une majorité de marchés. Il y a donc une forme de rééquilibrage des exportations du couple franco-allemand vers les autres grands pays européens.

Analyse par pays de destination de l'évolution de la part de la France et des grands pays de la zone euro, dans les exportations en valeur de l'ensemble des pays de la zone euro entre 2019 et 2023

En points de %	France	Allemagne	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique
Monde (en %)	-0,9	-2,1	0,3	0,3	1,2	0,4
Vingt premières destinations des exportations françaises en 2019						
Allemagne	-2,0		-0,2	-0,2	2,2	0,7
Etats-Unis	-2,8	1,0	1,6	0,3	0,6	0,0
Italie	0,9	-2,2		0,9	1,1	-0,5
Espagne	-1,9	-1,9	0,6		1,8	0,9
Belgique	-0,3	-1,2	-0,2	1,5	0,7	
Royaume-Uni	0,2	-1,6	0,2	0,6	-1,7	-1,0
Chine	0,7	-5,5	2,4	-0,1	2,8	0,3
Suisse	-1,2	-3,1	-1,7	0,2	0,7	-0,7
Pays-Bas	-0,5	-4,0	0,9	-0,2	0,0	1,5
Pologne	-0,2	-2,4	0,2	0,0	1,5	0,5
Singapour	0,1	-1,0	2,2	-0,3	-2,1	0,5
Japon	-2,4	-1,6	0,4	0,1	1,2	2,5
Portugal	-3,9	-2,9	-0,4	5,3	0,1	0,1
Turquie	2,2	-2,0	0,4	1,6	-0,9	-0,6
Hong Kong	-1,3	3,1	-2,1	-0,1	0,0	0,1
Qatar	-33,3	2,4	20,5	1,1	3,9	1,5
Inde	-1,5	5,3	0,6	0,5	1,2	-7,4
Russie	-1,6	-9,1	3,8	-0,1	-1,3	2,6
Suède	-0,7	-2,5	-0,2	0,5	2,9	1,2
Corée du sud	-1,6	-5,2	0,6	-2,3	7,3	0,6

Source : Eurostat – commerce international en biens

Note : la liste de pays correspond aux vingt premières destinations d'exportations françaises en 2019, représentant 75 % des exportations en biens de la France et 65 % de celles de l'ensemble des pays de la zone euro.

Lecture : entre 2019 et 2023, la part de la France dans les exportations en biens de l'ensemble des pays de la zone euro vers l'Allemagne a diminué de 2 points. Sur la même période, la part de l'Italie a diminué de 0,2 point comme celle de l'Espagne alors que celle des Pays-Bas a augmenté de 2,2 points.

Entre 2019 et 2023, la France perd du terrain dans la majorité de ses principales catégories de biens à l'exportation

L'analyse géographique précédente se complète d'une analyse de l'évolution du positionnement de la France dans les exportations de la zone euro pour les principales catégories de biens qu'elle exportait en 2019. La liste ci-dessous comprend les quinze premières catégories (à deux chiffres) de la classification type du commerce international (CTCI) en montant d'exportation de la France en 2019, ce qui représente en cumulé les deux tiers de la valeur de ses exportations en biens en 2019.

Les exportations de la France en valeur ont augmenté pour quasiment toutes les principales catégories de produits, à l'exception de la catégorie « autres matériels de transports » (qui inclut l'aéronautique). Mais pour une majorité de catégories de produits, les exportations françaises ont crû moins fortement que les exportations de l'ensemble des pays de la zone euro. En conséquence, la part de la France dans les exportations de la zone euro a diminué entre 2019 et 2023 pour une large majorité de catégories de produits. En outre, pour ces catégories, la baisse de la part de marché de la France s'accompagne d'une dégradation du taux de couverture des importations par les exportations. Ces deux signaux concomitants et présents pour la plupart des catégories de produits, suggèrent une dégradation généralisée de la compétitivité, confirmant l'appréciation qui ressortait de l'analyse géographique précédente.

Analyse par produits de l'évolution des exportations en biens de la France, en valeur, de la part de la France dans celles de la zone euro et du taux de couverture entre 2019 et 2023

	Part dans les exportations françaises en 2023 (%)	Evolution des exportations de la zone euro (%)	Evolution des exportations françaises (%)	Evolution de la part de la France dans les exportations de la zone euro (points)	Evolution du taux de couverture (points)
Boissons	3	24,4	18,9	-1,4	-42,7
Produits médicaux et pharmaceutiques	6	46,6	10,6	-2,5	-26,0
Huiles essentielles, résinoïdes et matières parfumées ; produits de toilette, de polissage et de nettoyage	4	28,2	33,6	1,2	0,3
Matières et produits chimiques	3	42,8	20,4	-2,6	-24,9
Fer et acier	2	30,0	13,5	-1,4	-9,9
Produits manufacturés en métaux	2	24,2	15,9	-0,6	-5,8
Machines et équipements de production d'électricité	5	6,4	14,5	1,6	15,0
Machines spécialisées pour des industries particulières	2	29,9	27,2	-0,2	-7,8
Machines et équipements industriels généraux, et pièces de machines	4	19,7	16,6	-0,2	-1,2
Machines, appareils et appareils électriques et leurs parties électriques (y compris leurs homologues non électriques, d'équipements électriques domestiques)	6	38,2	22,7	-1,3	-5,4
Véhicules routiers	9	23,9	17,8	-0,5	-2,2
Autres matériels de transport (dont aéronautique)	6	-14,2	-27,5	-6,0	0,8
Articles d'habillement et accessoires vestimentaires	3	17,9	29,6	1,1	8,8
Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle	2	20,1	9,9	-0,8	-4,5
Articles manufacturés divers	4	19,9	10,5	-1,2	2,0
Autres	38	28,3	30,2	0,1	-1,5
Ensemble		26,8	17,6	-0,9	-5,5

Source : Eurostat – commerce international en biens

Note : la liste de biens correspond aux 15 premières catégories d'exportations françaises en 2019, représentant 70 % des exportations en biens de la France.

Lecture : entre 2019 et 2023, la part de la France dans les exportations en boissons de l'ensemble des pays de la zone euro a diminué de 1,4 point. Sur la même période, les exportations de boissons (en valeur) de la France ont augmenté de 18,9 % et celles de la zone euro de 24,4 %. Le taux de couverture des exportations sur les importations pour les boissons s'est dégradé de 42,7 points.

Comme l'analyse géographique, l'analyse par catégorie de produits fait ressortir un rééquilibrage des exportations en biens de la zone euro, du couple franco-allemand, vers les autres grands pays de la zone euro. La France et

L'Allemagne perdent du terrain dans les exportations de la zone euro pour une large majorité de catégories de biens. L'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas voient au contraire leurs parts dans les exportations de la zone euro augmenter pour une majorité de catégories de biens. La Belgique voit aussi sa part dans les exportations en biens de la zone euro augmenter. Globalement, les six pays voient néanmoins leur part agrégée reculer au profit d'autres pays de la zone euro, notamment dans les « produits médicaux et pharmaceutiques », les « machines et équipements de production d'électricité », les « machines spécialisées pour des industries particulières » et les « autres matériels de transport (dont aéronautique) ».

Analyse par produit de l'évolution de la part de la France et des grands pays de la zone euro, dans les exportations en valeur de l'ensemble des pays de la zone euro entre 2019 et 2023

En points de %	France	Allemagne	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique
Boissons	-1,4	-0,2	0,2	-0,3	1,8	0,1
Produits médicaux et pharmaceutiques	-2,5	-1,8	0,4	1,0	-2,2	1,4
Huiles essentielles, résinoïdes et matières parfumées ; produits de toilette, de polissage et de nettoyage	1,2	-1,8	0,8	1,3	0,9	-0,4
Matières et produits chimiques	-2,6	-0,4	0,0	0,4	3,3	-0,6
Fer et acier	-1,4	0,9	0,4	-0,2	0,0	0,3
Produits manufacturés en métaux	-0,6	-2,0	-0,1	1,0	0,8	-0,4
Machines et équipements de production d'électricité	1,6	-4,7	0,2	0,8	-0,1	-0,3
Machines spécialisées pour des industries particulières	-0,2	-1,9	-1,6	-0,3	2,4	0,7
Machines et équipements industriels généraux, et pièces de machines	-0,2	-2,0	0,7	0,4	0,3	0,2
Machines, appareils et appareils électriques et leurs parties électriques (y compris leurs homologues non électriques, d'équipements électriques domestiques)	-1,3	-2,1	0,0	-0,2	3,3	0,3
Véhicules routiers	-0,5	-0,9	0,5	0,2	0,3	-0,4
Autres matériels de transport (dont aéronautique)	-6,0	-2,4	4,2	-0,2	2,6	-0,2
Articles d'habillement et accessoires vestimentaires	1,1	0,8	-0,2	-1,6	1,5	-1,2
Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle	-0,8	-4,5	0,6	0,1	3,0	-0,6
Articles manufacturés divers	-1,2	-2,8	1,1	0,3	2,1	-0,4
Autres	0,1	-2,3	0,2	0,4	1,1	0,4
Ensemble	-0,9	-2,1	0,3	0,3	1,2	0,4

Source : Eurostat – commerce international en biens

Note : la liste de biens correspond aux 15 premières catégories d'exportations françaises en 2019, représentant 70 % des exportations en biens de la France.

Lecture : entre 2019 et 2023, la part de la France dans les exportations en boissons de l'ensemble de la zone euro a diminué de 1,4 point, celle de l'Allemagne a diminué de 0,2 point alors que celle de l'Italie a augmenté de 0,2 point.

*

* *

Le positionnement de la France en compétitivité prix s'est un peu dégradé entre 2022 et 2023 en moyenne sur les biens manufacturés. Les prix des biens manufacturés produits en France et destinés à être exportés ont progressé à un rythme un peu supérieur à celui relevé en moyenne dans la zone euro, en Allemagne et en Italie. Par rapport à 2019 également, la France affiche des prix à l'exportation de biens manufacturés un peu plus élevés que ses concurrents européens.

En outre, les prix des produits français restent perçus comme élevés par les importateurs des principaux pays européens, au regard de leur qualité, ce qui constitue un facteur plus structurel de perte de compétitivité.

Ces deux facteurs de perte de compétitivité sont cohérents avec le recul des parts de la France dans les exportations de biens de l'ensemble des pays de la zone euro opéré par la France entre 2019 et 2023.

Le recul de la part de la France dans les exportations de la zone euro touche la majorité de ses principaux marchés d'exportations et catégories de produits. Cette situation suggère une dégradation assez générale de sa compétitivité à l'exportation depuis 2019.

L'Allemagne connaît également un recul généralisé de ses parts de marché à l'exportation, malgré une évolution des prix à l'exportation moins forte qu'en France et un positionnement hors prix qui ne semble pas remis en cause. D'autres facteurs, de nature industrielle, et non nécessairement communs entre la France et l'Allemagne, peuvent expliquer la dégradation conjointe de leur position dans les exportations de la zone euro, qui profite notamment aux autres grands pays de la zone euro (Italie, Espagne, Pays-Bas).

4. L'attractivité de la France comme lieu de production

Certaines enquêtes auprès des chefs d'entreprise comme le baromètre de l'attractivité EY suggèrent l'amorce d'une meilleure attractivité du territoire français comme lieu de production. Nous examinons ici les enseignements à tirer de quelques indicateurs objectifs d'attractivité disponibles et les résultats mesurables sur le tissu industriel. L'analyse est ici limitée à l'industrie car celle-ci réalise l'essentiel des échanges extérieurs tout en étant davantage soumise que les services et la construction à des enjeux de compétitivité à l'exportation et au risque de délocalisation (même si, dans le cas de certains services, ces enjeux prennent une importance croissante avec la numérisation de l'économie).

a. Les principaux indicateurs d'attractivité indiquent un fort dynamisme de l'investissement, notamment industriel, jusqu'en 2022

Qu'est-ce que l'attractivité et comment se distingue-t-elle de la compétitivité ?

L'attractivité est un concept moins bien défini que la compétitivité. Rappelons que la compétitivité d'un pays désigne sa capacité à maintenir durablement sa position dans la concurrence internationale tant sur les marchés extérieurs que sur le marché intérieur, sans éroder le pouvoir d'achat du revenu de ses agents (ménages et entreprises). L'attractivité désigne la capacité d'une économie à attirer (ou retenir) des activités productives sur son territoire. Elle dépend d'un ensemble de facteurs : fiscalité, réglementation, qualité des infrastructures, compétences de la main-d'œuvre, présence d'un tissu dense d'entreprises (notamment de fournisseurs et clients potentiels), d'organismes de recherche etc. Ces facteurs influencent également dans le même sens la compétitivité. Les deux concepts sont donc en partie corrélés. A l'échelle d'un pays, elle est mesurée traditionnellement par des indicateurs spécifiques qui ne relèvent pas tous de la statistique publique et qui peuvent porter sur les facteurs explicatifs (réglementation, fiscalité) comme sur les résultats (implantations sur le territoire). Signalons entre autres l'indicateur « *Doing business* » de la Banque mondiale, le baromètre EY sur l'attractivité (qui comptabilise le nombre d'annonces d'implantation sur le territoire), les données de la balance des paiements sur les investissements directs (entrants et sortants).

Nous nous concentrons ici sur les indicateurs « de résultat », c'est-à-dire portant sur les mesures d'implantation effective sur le territoire national par rapport à nos principaux concurrents européens.

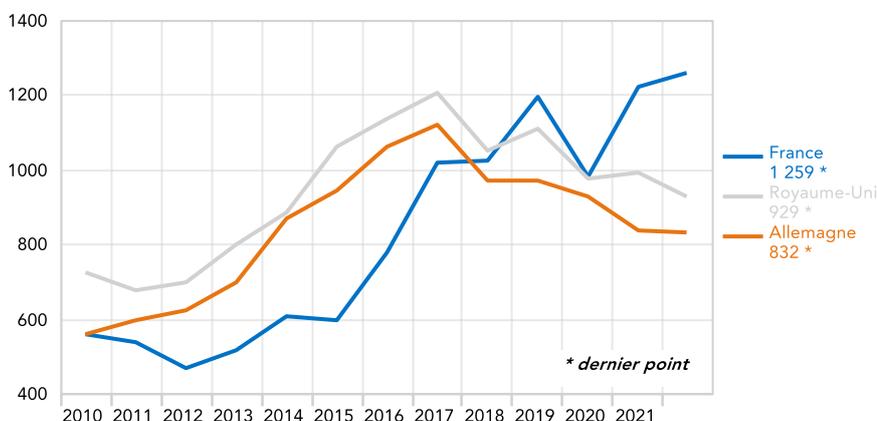
Le baromètre EY sur l'attractivité place depuis 2019 la France devant l'Allemagne et le Royaume-Uni

Le baromètre annuel EY recense chaque année les annonces de projets d'investissements étrangers dans les différents pays européens. Selon cet indicateur, le nombre de projets d'implantation annoncés avait fortement augmenté en France entre 2015 et 2017, passant de 598 à 1 019 par an, puis a atteint un pic en 2019 (1 197 annonces). Le nombre d'annonces en Allemagne et au Royaume-Uni a également augmenté sur la période mais à un rythme moindre, si bien que la France, qui enregistrerait moins d'annonces annuelles que ses deux voisins au début des années 2010, en comptabilisait davantage en 2019.

En 2020, année marquée par la crise sanitaire, en dépit d'une baisse du nombre de projets, la France demeurait plus attractive selon cet indicateur qu'outre Rhin et outre Manche. En 2021, dans un contexte de rebond de l'activité, le nombre d'annonces de projets en France a bondi à 1222, un niveau record encore supérieur à celui de 2019, alors qu'il a augmenté plus modérément en Allemagne et au Royaume-Uni et reste dans les deux pays en deçà des niveaux atteints en 2019.

En 2022, le positionnement favorable de la France s'est encore conforté, avec 1259 projets sur son territoire contre 929 pour le Royaume-Uni et 832 pour l'Allemagne (cf. graphique ci-dessous). Ce positionnement se retrouve également dans le secteur manufacturier seul avec 547 projets en France en 2022 (après 482 en 2021) contre 175 pour le Royaume-Uni (145 en 2021) et 106 pour l'Allemagne (106 en 2021). En nombre d'emplois annoncés, la France arrive en tête sur l'ensemble des secteurs (38 102 créations d'emplois dans les annonces de projets recensées en 2022) et sur le secteur manufacturier (17 766).

Evolution du nombre d'investissements étrangers annoncés entre 2010 et 2022 selon le baromètre de l'attractivité EY



Source : EY European Investment Monitor, 2023

© Rexecode

Cet indicateur doit néanmoins être interprété avec prudence. D'abord, il recense des annonces et non des projets qui seront *in fine* concrétisés par une implantation sur le territoire national. Ensuite, il agrège ces annonces sans tenir compte de la taille de l'investissement qu'elles recouvrent ; à cet égard, les sondés dans le baromètres EY indiquent qu'un investissement en moyenne génère 30 emplois en France contre 40 en Allemagne et 50 au Royaume-Uni pour l'ensemble des secteurs. Pour le secteur manufacturier en particulier, un investissement en moyenne génère 32 emplois par site en France contre 64 au Royaume-Uni et 118 en Allemagne. Par ailleurs, il s'agit de dépenses prévues sur des horizons de temps différents, si bien qu'il n'est pas possible d'en déduire un flux annuel de dépenses effectives d'investissement. Enfin, ces chiffres ne tiennent pas compte des départs du territoire. Il s'agit de flux potentiels entrants, indépendamment des flux sortants (fermetures de sites, délocalisations).

Le baromètre EY sur les levées de fonds du capital-risque paru en janvier 2024 confirme pour sa part une amélioration apparente de l'attractivité de la France. Si les levées de fonds ne concernent pas uniquement des investisseurs étrangers, les montants enregistrés sont un indicateur utile pour mesurer l'attractivité du pays pour le développement de projets entrepreneuriaux innovants. Les montants levés étaient en hausse régulière ces dernières années (sauf ponctuellement au premier semestre 2020) et ont été multipliés par cinq entre 2017 (2,6 Md€) et 2022 (13,5 Md€). L'année 2023, avec 8,3 Md€ levés pour 715 opérations, marque un recul attendu dans un environnement global de durcissement et de renchérissement de l'accès au financement. La baisse des montants de levées de fonds se retrouve chez nos voisins européens. La France maintient son positionnement en première position de l'Union européenne, devant l'Allemagne (6,6 Md€ de fonds levés). Elle reste encore loin derrière le Royaume-Uni (16,8 Md€), malgré une baisse comparable des montants levés.

Les investissements directs, qui suivent des évolutions proches entre grands pays européens, ont progressé en France en 2023

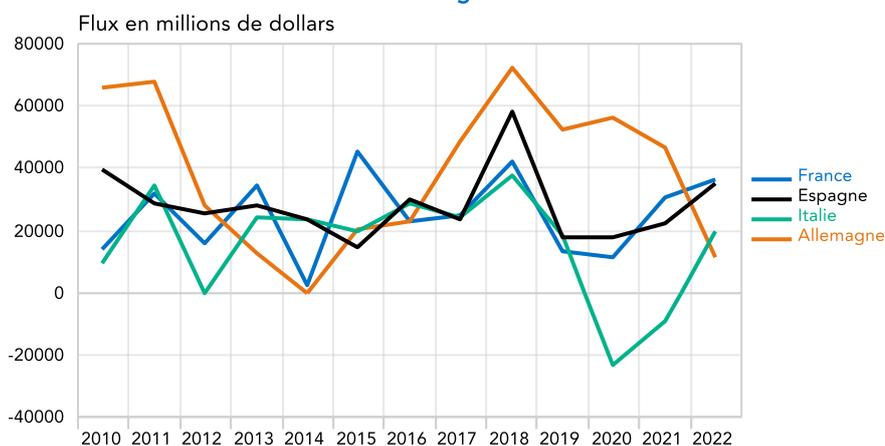
La France devient la première destination des flux entrants d'investissements directs étrangers en 2023 parmi les grands pays européens

Les données de la balance des paiements sur les investissements directs étrangers (IDE) entrants fournissent une vision globale des fonds apportés par les investisseurs étrangers. D'après la définition de référence de l'OCDE, les flux entrants d'investissements directs représentent les opérations qui augmentent la présence des investisseurs étrangers dans le capital d'entreprises résidentes sur le territoire national. Par convention, pour qu'un investissement étranger soit comptabilisé comme un investissement direct, il est nécessaire qu'à la faveur de ce flux, une personne physique ou morale détienne au moins 10 % des droits de vote ou, à défaut, 10 % du capital social de l'entreprise résidente destinataire de l'investissement. Les investissements

directs entrants permettent ainsi de mesurer la capacité d'un pays à attirer, mais aussi à retenir, les investissements en provenance d'autres pays.

L'examen des flux entrants depuis dix ans fait apparaître, entre 2012 et 2019, une hausse tendancielle des flux d'investissements directs étrangers en France, comparable à celle enregistrée en Espagne et en Italie, mais moins marquée qu'en Allemagne. En 2020, les flux entrants d'investissements directs étrangers ont fortement diminué dans les quatre pays, dans un contexte de crise sanitaire. En 2021 puis en 2022, ils ont remonté en France, Espagne et Italie, alors qu'ils ont continué de baisser en Allemagne. En 2022, ils sont sensiblement supérieurs en France et en Espagne d'une part, qu'en Allemagne et Italie d'autre part.

Evolution du montant des flux entrants d'investissements directs étrangers en France



Source : CNUCED

© Rexecode

Note : les flux entrants d'investissements directs étrangers en France sont calculés comme le solde entre les acquisitions d'actifs en France par des investisseurs étrangers, et les cessions d'actifs en France par des investisseurs étrangers, sur la période d'une année.

Les données provisoires, disponibles sur les trois premiers trimestres de 2023, laissent augurer une nette baisse des entrées d'investissements directs en France par rapport à 2022. Celles-ci diminueraient de près de 50 %, à 19,6 Md€ en rythme annualisé. En sens opposé, les flux entrants vers l'Allemagne augmenteraient fortement, de 11,0 Md€ à 24,8 Md€, niveau demeurant inférieur à la période antérieure.

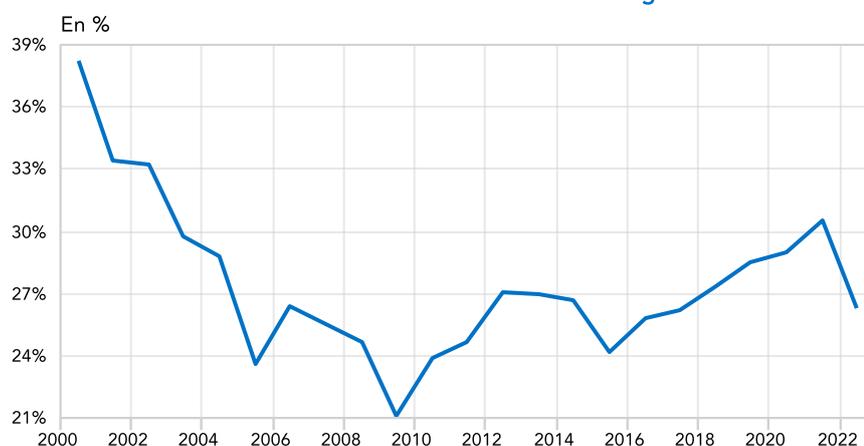
La part de l'industrie dans le stock d'investissements directs détenus par des étrangers en France baisse en 2022 sous l'effet de dépréciation d'actifs

On mesure également les encours (ou le stock) d'investissements directs, en France notamment sur la base du fichier bancaire des entreprises (FIBEN) qui recense les détenteurs de capitaux non-résidents, en recourant à la valeur comptable pour les entreprises non cotées et à la valeur de marché pour les

entreprises cotées. Le stock d'investissements directs étrangers (IDE) en France augmente graduellement depuis vingt ans, et cette hausse s'est poursuivie malgré la crise sanitaire survenue en 2020 (+100 Md€ entre fin 2019 et fin 2022).

L'examen détaillé pour la France de la structure par secteurs du stock d'investissements directs étrangers depuis 20 ans fait apparaître une remontée progressive du poids de l'industrie manufacturière depuis 2009, après sa forte diminution dans les années 2000.

Evolution de la part de l'industrie manufacturière dans le stock des investissements directs étrangers en France



Source : Banque de France

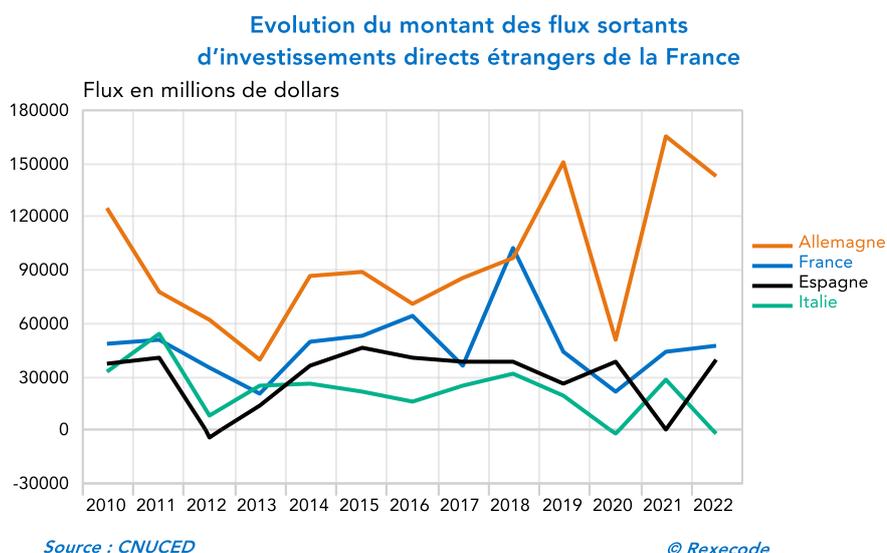
© Rexecode

Alors que l'industrie manufacturière représentait près de 40 % du stock d'investissements directs étrangers en France en 2000, cette part a fortement diminué durant la décennie 2000 pour tomber à 21 % en 2009. Son redressement graduel à partir de 2010 la ramène autour de 30 % en 2021. En 2022, elle a connu un net recul, puisqu'elle diminue à 26 %, dans un stock d'investissements directs étrangers en France en légère hausse (+7 Md€ sur un encours total estimé à 841 Md€ fin 2022). Cette évolution résulte d'une baisse de la valeur estimée du stock d'investissements directs étrangers dans le secteur manufacturier de l'ordre de 33 Md€ en 2022. Celle-ci correspond pour l'essentiel à l'évolution des valorisations des encours d'investissements étrangers en France (pour 28 Md€ environ sur 33 Md€, notamment dans les secteurs caoutchouc et plastiques et l'industrie chimique, durement frappées par la crise énergétique), et pour une plus petite partie à des désinvestissements nets (pour 4,6 Md€), qui peuvent résulter du rachat de parts étrangères par des investisseurs nationaux ou des remontées de dividendes aux maisons mères étrangères.

Les flux d'investissements directs des français à l'étranger sont revenus à leur niveau de 2019

En vis-à-vis, il peut être intéressant d'examiner également la dynamique des flux sortants d'investissements directs. Les flux sortants ont une définition symétrique à celle des flux entrants : ils désignent les opérations effectuées par des investisseurs résidents afin d'augmenter l'encours d'investissements dans une entreprise à l'étranger (nettes des désinvestissements et liquidations à l'étranger de la part des investisseurs résidents). Ces flux sortants peuvent en effet donner une indication sur la capacité de l'économie à retenir sur son territoire les capacités d'investissement des investisseurs résidents ou à se développer sur des marchés extérieurs dynamiques.

Depuis 20 ans, la France occupe une position intermédiaire dans les flux sortants d'investissements directs étrangers (IDE), entre l'Allemagne où ils sont plus importants en valeur absolue, et l'Italie et l'Espagne où ils sont plus faibles. Le niveau des flux sortants semble assez corrélé avec la taille de l'économie.



Note : les flux sortants d'investissements directs étrangers de la France sont calculés comme le solde entre les acquisitions d'actifs à l'étranger par des investisseurs français, et les cessions d'actifs étrangers par des investisseurs français, sur la période d'une année.

b. L'amélioration de l'attractivité de la France est cohérente avec une stabilisation de son positionnement dans l'industrie européenne, après deux décennies de recul

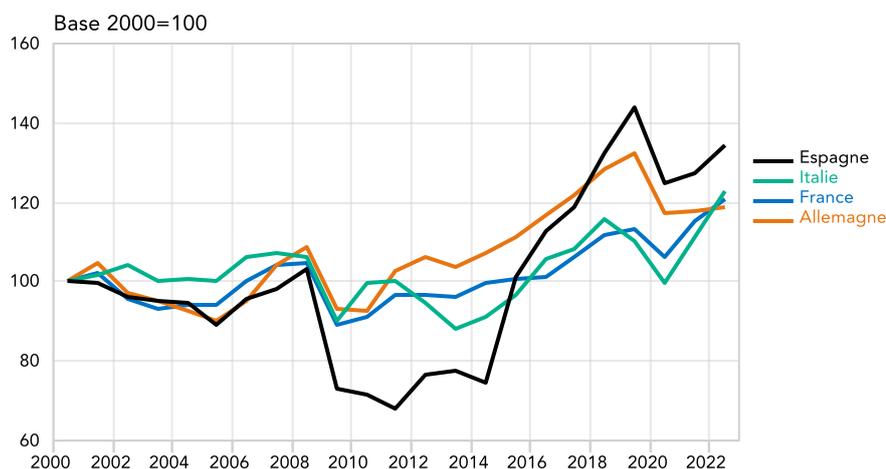
Au regard des enjeux de réindustrialisation du territoire, il est pertinent d'examiner plus précisément les résultats obtenus en matière d'investissement, d'emploi, d'entreprises et de valeur ajoutée dans le secteur manufacturier.

L'investissement industriel est resté dynamique jusqu'en 2022

La comptabilité nationale fournit une mesure du total des investissements réalisés chaque année en France dans le secteur manufacturier par des investisseurs et entreprises français ou étrangers. En volume, celui-ci a progressé fortement entre 2019 et 2022 (+ 7 %, contre -10 % en Allemagne, +12 % en Italie et -7 % en Espagne).

Ce rebond de l'investissement permet à la France de rattraper une partie du retard accumulé entre 2000 et 2019 : sur ces deux décennies, la croissance moyenne de l'investissement en volume du secteur manufacturier en France était comparable à celle de l'Italie, mais nettement inférieure à celles de l'Allemagne et de l'Espagne.

Evolution de l'investissement en volume dans le secteur manufacturier



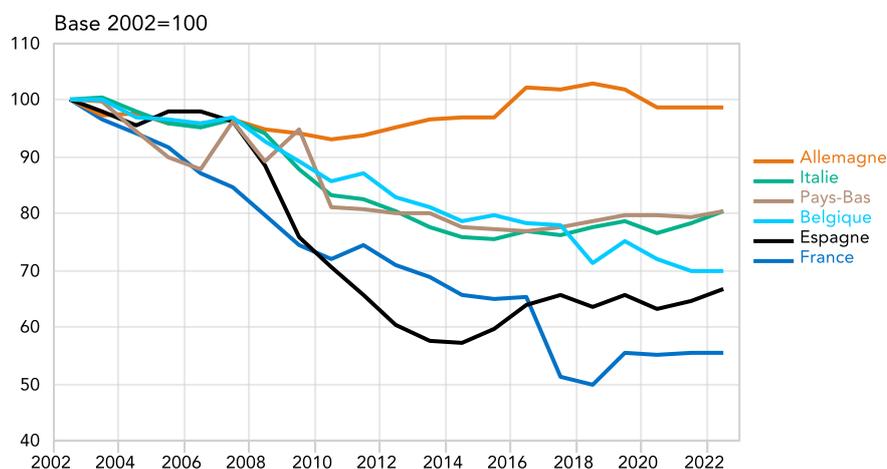
Source : Eurostat – comptes nationaux

© Rexecode

Le nombre d'entreprises industrielles s'est stabilisé à son niveau de 2019

En vis-à-vis de l'investissement, qui rend compte de l'addition de capacités de production nouvelles, la démographie des entreprises sur le territoire national permet d'apprécier la pérennité du tissu industriel installé.

Nombre d'entreprises dans l'industrie manufacturière de plus de 20 salariés



Source : Eurostat – statistiques d'entreprises

© Rexecode

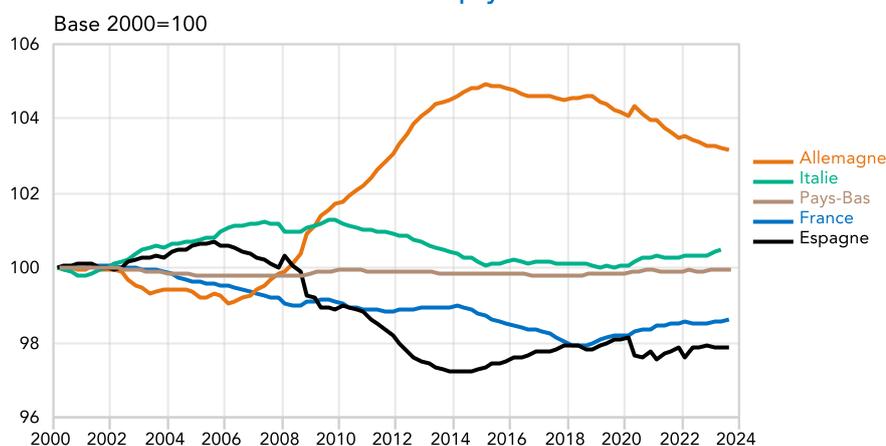
Note du graphique : la chute du nombre d'entreprises industrielles en France entre 2016 et 2017 pourrait résulter pour partie d'un changement de la méthodologie statistique utilisée pour leur décompte ; cela ne remet toutefois pas en cause la dynamique globale de baisse entre 2000 et 2022.

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, la France est le pays qui, parmi les principales économies de la zone euro, avait connu la diminution la plus importante du nombre d'entreprises industrielles sur son territoire entre le début des années 2000 et 2019. Entre 2002 et 2019, la France a diminué de près de la moitié le nombre de ses entreprises de l'industrie manufacturière alors qu'il a légèrement augmenté en Allemagne (après une baisse limitée dans le courant des années 2000) ; en Espagne et en Italie le nombre d'entreprises de l'industrie manufacturière a diminué respectivement de 20 % et de 35 % entre le début des années 2000 et 2019. Depuis 2019, le nombre d'entreprises industrielles s'est stabilisé en France, comme dans les autres pays. Ce mouvement se retrouve dans les statistiques de défaillances d'entreprises. Celles-ci ont chuté à un niveau très bas durant la période de la crise sanitaire en relation notamment à la forte protection des trésoreries des entreprises mise en œuvre durant cette période. Les faillites se sont néanmoins redressées à partir de 2023, mouvement peu prononcé toutefois dans le manufacturier, après la période de disponibilité des données européennes, qui s'arrête à 2022.

La part de la France dans l'emploi manufacturier de la zone euro se redresse graduellement depuis 2019

En parallèle, la part de la France dans l'emploi salarié manufacturier de la zone euro s'est redressée depuis le point bas atteint en 2018. Elle a graduellement augmenté à partir de début 2019 et se situe désormais en 2023 près d'un demi point plus haut.

Parts des principaux pays de la zone euro dans l'emploi manufacturier de l'ensemble des pays de la zone euro



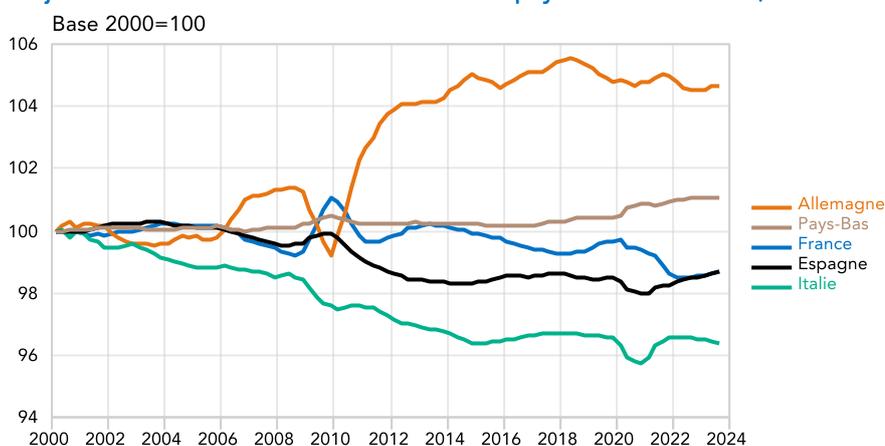
Source : Eurostat – comptes nationaux

© Rexecode

La part de la France dans la valeur ajoutée manufacturière de la zone euro montre une amorce de stabilisation en 2022, mais recule par rapport à 2019

Le dynamisme des dépenses d'investissement industriel de la France, la stabilisation du nombre d'entreprises industrielles observée sur la période récente et celle de la part de l'emploi industriel français dans celui de la zone euro ne se reflètent toutefois pas complètement dans l'évolution relative de la valeur ajoutée manufacturière en volume de la France par rapport à celle de la zone euro. Son indice a continué à diminuer entre 2019 et 2023, même si une amorce de stabilisation est perceptible depuis le point bas du printemps 2022 (qui correspond notamment à une situation de difficultés d'approvisionnement qui ont particulièrement touché les industries de matériels de transport). Le différentiel de progression de la valeur ajoutée manufacturière en volume de la France par rapport à la moyenne zone euro (de l'ordre de 1 point) entre 2019 et 2023 ne se retrouve pas chez les autres grands pays européens. Leur valeur ajoutée manufacturière en volume a progressé dans les mêmes proportions que celle de la zone euro (Allemagne, Italie), voire un peu plus vite (Espagne, Pays-Bas).

Indice en volume des parts des principaux pays de la zone euro dans la valeur ajoutée manufacturière de l'ensemble des pays de la zone euro (hors Irlande)



Source : Eurostat – comptes nationaux

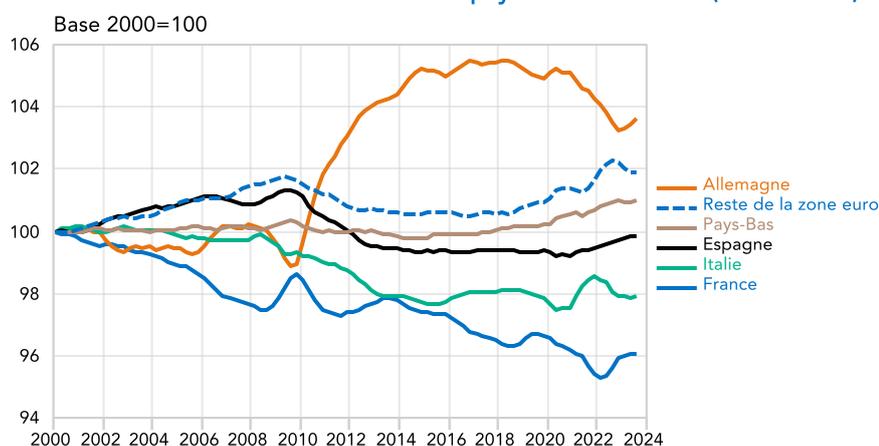
© Rexecode

Note : les données de valeur ajoutée pour l'Irlande sont fortement perturbées par les choix de territorialisation fiscale des entreprises ; pour neutraliser ces effets sous l'hypothèse qu'ils affectent les valeurs ajoutées déclarées dans les autres pays de manière indifférenciée, les évolutions propres à la zone euro sont présentées ici hors-Irlande.

En comparaison avec l'année 2000, la valeur ajoutée manufacturière en volume de la France a perdu 1,5 point comparativement à celle de la zone euro, comme l'Espagne. La perte est plus marquée en Italie sur la même période (-3,5 points), alors que l'Allemagne a gagné 4,5 points (en dépit d'un recul depuis 2017).

Le tableau est un peu différent lorsque l'on regarde les évolutions en euros courants, car la France se distingue des autres grands pays par une progression moins dynamique des prix de valeur ajoutée estimés par le comptable national. La part de la France dans la valeur ajoutée manufacturière de la zone euro en euros courants a ainsi diminué de 4 points entre 2000 et 2023, soit davantage que l'Italie (-2 points), alors que les autres grands pays ont vu leur part inchangée (Espagne) ou augmenter (Allemagne, Pays-Bas). La part de la France dans la valeur ajoutée manufacturière de la zone euro en euros courants s'est quelque peu redressée en 2023 depuis le point bas de début 2022, mais reste inférieure à son niveau de 2019. Si la France avait maintenu sa part dans la valeur ajoutée industrielle de la zone euro à son niveau de 2000, le surcroît de valeur ajoutée serait – toutes choses égales par ailleurs – de 77 milliards d'euros, soit près de 3 points de PIB.

Parts des principaux pays de la zone euro dans la valeur ajoutée manufacturière de l'ensemble des pays de la zone euro (hors Irlande)



Source : Eurostat – comptes nationaux

© Rexecode

Note : les données de valeur ajoutée pour l'Irlande sont fortement perturbées par les choix de territorialisation fiscale des entreprises ; pour neutraliser ces effets sous l'hypothèse qu'ils affectent les valeurs ajoutées déclarées dans les autres pays de manière indifférenciée, les évolutions propres à la zone euro sont présentées ici hors-Irlande.

Le parallélisme entre les évolutions, relativement à celles de la zone euro prise dans son ensemble, des exportations et de l'activité manufacturière françaises depuis 2000 est frappant. Après une baisse tendancielle entre 2000 et 2011 de 17,8 % à 15,3 %, la part de la valeur ajoutée industrielle française (en valeur) dans celle de la zone euro est remontée pour atteindre 15,8 % en 2013. Cette part a ensuite diminué continûment, tombant à 14,3 % en 2018. Comme pour les parts de marché à l'exportation, la part de l'industrie française dans la valeur ajoutée industrielle de l'ensemble de la zone euro s'est quelque peu redressée à 14,6 % en 2019. Cette inflexion est intervenue alors que l'écart de dynamique du coût salarial unitaire (CSU, c'est-à-dire le coût salarial par unité produite ou le coût salarial horaire par rapport à la productivité horaire du travail) entre la France et l'Allemagne dans les secteurs marchands commençait à se résorber sous le double effet des politiques de baisse de charges en France (CICE, Pacte de responsabilité) et de l'accélération des salaires en Allemagne.

La bonne tenue de l'emploi depuis 2019 alors que la valeur ajoutée a continué à diminuer correspond à une situation de perte de productivité dans le secteur manufacturier, plus marquée en France que dans les autres pays de la zone euro. Cette situation peut s'expliquer pour partie par les effets des politiques de l'emploi (activité partielle puis activité partielle longue durée, alternance) et par les comportements de rétention de main d'œuvre de certaines entreprises qui font face à des contraintes ponctuelles sur leur outil productif (pénuries de composants électroniques et de certains entrants, difficultés logistiques, etc.). La résorption de ces pertes de productivité pourrait passer par une hausse de la valeur ajoutée, ce qui conduirait sans doute à redresser

sa part dans la valeur ajoutée manufacturière européenne, ou pas une diminution de l'emploi, qui remettrait alors en question l'amorce de stabilisation observée récemment pour cet indicateur.

*

* *

Les indicateurs d'attractivité (annonces d'investissement, flux d'investissements directs étrangers enregistrés par la Banque de France, volume d'investissement dans le secteur manufacturier) font globalement état d'une amélioration de la situation au cours des dernières années, qui n'a pas été interrompue par la crise, et qui a duré jusqu'en 2022. Cette amélioration de l'attractivité constitue un premier résultat favorable qui peut probablement être mis au crédit des réformes passées. En 2023 néanmoins, l'effondrement des entrées d'investissements directs étrangers, et le ralentissement de l'investissement des entreprises en France, dans un environnement d'affaiblissement de la demande et de durcissement des conditions de financement, fait craindre une interruption de cette dynamique positive.

Au niveau de la production du secteur manufacturier lui-même, on observe une amorce de stabilisation de la valeur ajoutée manufacturière, qui reste néanmoins inférieure à son niveau de 2019, mais aussi de l'emploi et du nombre d'entreprises industrielles. La résorption des pertes de productivité (par rapport à sa tendance mais aussi par rapport au salaire réel), selon qu'elle s'opère par une accélération de la valeur ajoutée ou par une réduction des effectifs, sera déterminante pour la traduction de ces signaux favorables en dynamique de réindustrialisation.

Rexecode, l'analyse économique au service des entreprises

1

Un service d'études économiques dédié à l'entreprise

Rexecode offre à ses adhérents en exclusivité :

- un **diagnostic** de la conjoncture mondiale
- des **prévisions** argumentées
- un **réseau** d'échanges avec les entreprises adhérentes et les économistes
- une **équipe** disponible (documentalistes, statisticiens, économistes)
- les **outils** de l'analyse économique (tableaux de bord, diaporthèques, radars, etc.)

2

Un acteur du débat de politique économique

Rexecode met à la disposition du public :

- des **documents de travail, notes d'actualité, tableaux de bord, cahiers de graphiques** sur les enjeux majeurs de la politique économique : croissance, compétitivité, emploi, économie numérique, développement durable, finances publiques
- des **enquêtes originales** (trésorerie des entreprises françaises, compétitivité qualité et prix des produits des grands exportateurs mondiaux)



Pour en savoir plus sur le forfait adhérent ou les études publiques, contactez-nous : contact@rexecode.fr

29 avenue Hoche 75008 PARIS
Tél. (33) 01 53 89 20 89

www.rexecode.fr

[twitter @Rexecode](https://twitter.com/Rexecode)

Documents de travail récemment parus

<i>La durée effective du travail en France et en Europe en 2022</i>	N° 88 - décembre 2023
<i>Etat des lieux de la fiscalité locale de production</i>	N° 87 - septembre 2023
<i>Enjeux macroéconomiques de la régulation économique du médicament</i>	N° 86 - juillet 2023
<i>Comment répondre à plus de besoins collectifs avec moins d'argent public ?</i>	N° 85 - juin 2023
<i>La compétitivité française en 2022 - Recul endigué des parts de marché mais déficit extérieur record</i>	N° 84 - janvier 2023
<i>Les enjeux économiques de la décarbonation de la France</i>	N° 83 - mai 2022
<i>Nouvelle dégradation de la compétitivité française en 2021</i>	N° 82 - février 2022
<i>L'essor du numérique est favorable à la croissance et à la réduction de l'empreinte carbone de la France</i>	N° 81 - janvier 2022
<i>Perspectives économiques et budgétaires 2022</i>	N° 80 - octobre 2021
<i>La durée effective du travail en France et en Europe</i>	N° 79 - octobre 2021
<i>La soutenabilité de la dette publique ou le dilemme des émissions</i>	N° 78 - avril 2021
<i>Les indicateurs de compétitivité de la France reculent nettement en 2020</i>	N° 77 - mars 2021
<i>Les émissions françaises de gaz à effet de serre d'ici 2030</i>	N° 76 - janvier 2021